

N°27 Moit'-Moit'
écarté au 3^{ème} tour

Itten + Brechbühl SA

Avenue d'Ouchy 4
1006 Lausanne

Collaborateurs : Laurent Gerbex
Daniel van der Vyver
Marie Arnaud
Maxime Theuvenat
Muna Kelemen

Forster Paysages SA

Av. du Galicien 6
1008 Prilly

Collaborateur : Jan Forster
Simon Cerf-Carpentier
Karen Schuler

MGI Ingénieurs SA

Route de Vevey 128
1618 Châtel-St-Denis

Collaborateurs : Anh Khoa Phung
Frederico Domingues
Pajtim Hyseni





Situation

Le nouveau centre de natation et la salle de sport sont implantés en bordure du Parc de Lully, à l'interface entre les implantations existantes antérieures et le paysage en bordure de village, entre le tissu du Parc de Lully et les collines qui couronnent Châtel-Saint-Denis.

Inscrit dans une logique de continuité urbaine et paysagère, le projet propose une nouvelle architecture muséale et contemporaine, adaptée à l'échelle de la ville existante, le paysage proche et les exigences du programme à intégrer la réalité topographique du site pour s'y inscrire de manière juste et respectueuse.

La situation relative du terrain permet de bien intégrer la salle de sport et d'utiliser la toiture comme espace d'usage ponctuel au complexe. Ce dispositif rend possible l'aménagement d'un parc en continuité en lien direct avec la piscine tout en limitant l'impact du volume bâti et en insérant harmonieusement le projet sur le paysage.

L'implantation précise l'emplacement de cette nouvelle construction pour assurer la présence du bâtiment côté route, tandis que le centre de natation agit comme filière protectrice vis-à-vis des riverains. Le projet s'inscrit dans des espaces extérieurs vertes et qualitatifs, connectés aux usages du bâtiment, aux chemements doux et aux accès existants à l'usage des riverains. Grâce aux échanges entre le Club d'Orientation, l'École de Lully et le Parc, il vise une structure unifiée sportive et éducative connectée, ouverte sur son environnement, tout en renforçant l'impact de la localité du site.

Aménagements extérieurs

Le projet s'intègre autour de deux grands espaces extérieurs complémentaires, un parc paysager et un espace public principal au complexe, et un autre espace au complexe, en lien direct avec la zone des bassins et le paysage environnant.

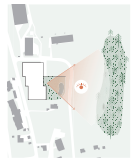
Seul en bordure de la salle de sport, le parc paysager constitue la zone d'attente du complexe sportif. Il permet de connecter le projet à son environnement immédiat en particulier à l'école de Lully et au CCU, et agit de recul devant les espaces publics et les équipements sportifs. Recouvert d'une surface bleue, il devient un lieu de détente et de rencontre agréable en toute saison. Le sol est percé de trous circulaires d'éclairage nocturne, qui créent de l'ombre et structurent l'espace. En parallèle sont en use, des zones de pleine terre accueillant des arbres à grand développement (hêtres, érables, bouleaux, pins), apportant fraîcheur et confort. Des bancs, des tables et quelques jeux complètent l'aménagement pour en faire un véritable lieu de vie ouvert à tous. En lien direct avec

l'écrit, ce parc devient également un autre espace accessible aux élèves. En complément, un parc paysager génère un espace de jeux des bassins. Défini par les bâtiments au nord et à l'ouest, et par le terrain naturel à l'est et au sud, il offre un espace calme et protégé, tout en jouant l'équilibre sur les collines voisines. Le bassin naturel extérieur d'été en bordure du parc est d'ailleurs à la pointe d'un bord de piscine en bois qui permettrait à la fois de s'y installer et d'y accéder facilement. La buse en bois, jusqu'à la route, est protégée avec des bords de filtration plantés, qui jouent naturellement l'eau et forment une barrière végétale qui brise de la route, en deux moments, et permet de créer une zone de transition et de rencontre agréable en toute saison. Le sol est percé de trous circulaires d'éclairage nocturne, qui créent de l'ombre et structurent l'espace. En parallèle sont en use, des zones de pleine terre accueillant des arbres à grand développement (hêtres, érables, bouleaux, pins), apportant fraîcheur et confort. Des bancs, des tables et quelques jeux complètent l'aménagement pour en faire un véritable lieu de vie ouvert à tous. En lien direct avec

Le paysage accompagne l'architecture avec simplicité et cohérence. Il crée des liens clairs entre les usages, le site et son environnement, tout en renforçant le confort, la biodiversité et la qualité d'accueil de lieu.



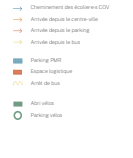
Implantation urbaine



Dégagement et vue

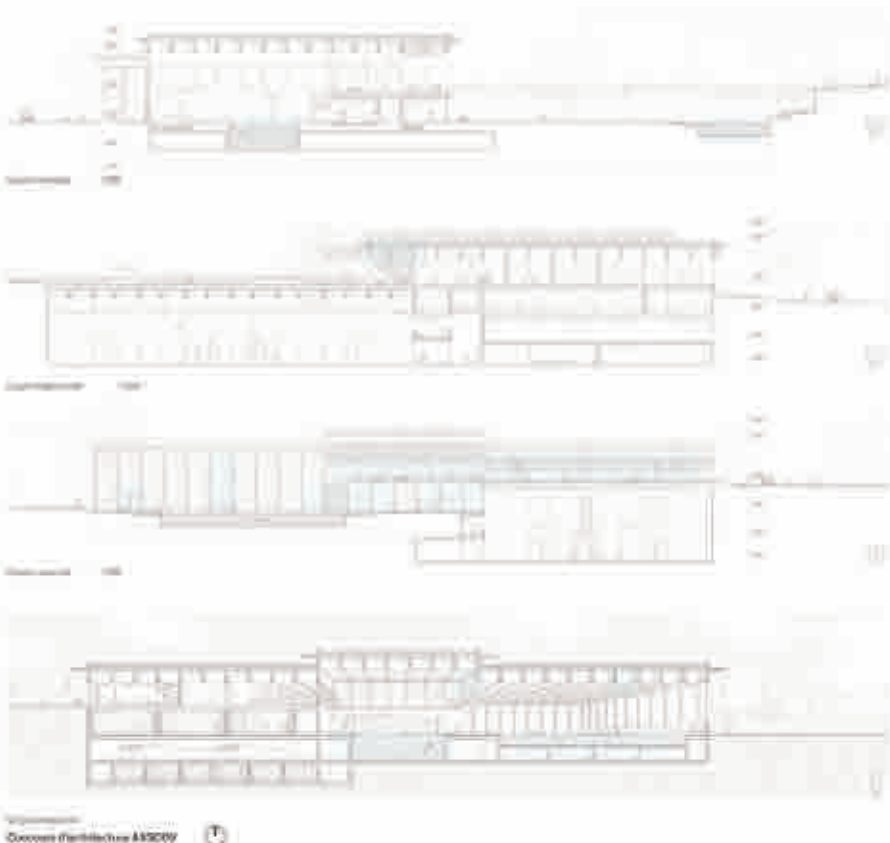


Mobilités et flux



Légende

Plan de situation 1:500



N°28 Mimétisme écarté au 1^{er} tour

EMA Eric Maria Architectes Associés SA

Rue de la Navigation 21 bis
1201 Genève

Collaborateurs : Eric Maria
Othmane Kandri
Elois Reveillaud
Daniela Fortuna
Carine Copin-Taillard

AB ingénieurs SA

80 chemin de la Mousse
1226 Thônex

Collaborateur : Laetitia Vulliez
Jérémy Amsler



N°30 CRISTAL

écarté au 2^{ème} tour

Bauart Architekten und Planer AG

Laupenstrasse 20
3008 Bern

Collaborateurs : Benjamin Schütz
Emmanuel Rey
Yorick Ringeisen
Stefan Graf
Raffael Graf
Joshua Hahn
Maathanki Mohanathas
Bianca Reichenbach
Meta Hunold

Eicher + Pauli AG (CVSE)

Stauffacherstrasse 59G
3014 Bern

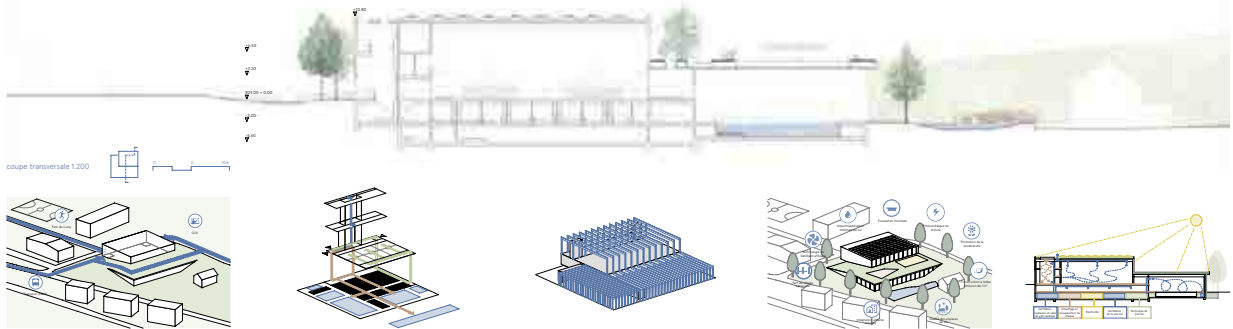
Collaborateurs : Andreas Wirz
Andreas Glauser

wh-p Ingenieure AG

Malzgasse 20
4052 Basel

Collaborateurs : Martin Stumpf
Giuseppe Morlino





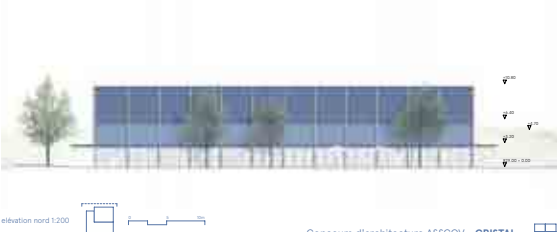
MORPHOLOGIE – Un dialogue volumétrique avec le contexte
 Grâce à l'intégration de la piscine dans la pente naturelle du site, la salle sportive du corps de bâtiment est nettement réduite. Selon les points de vue, seule une partie de celui-ci est visible, ce qui rend la nouvelle construction discrète malgré ses généreuses dimensions intérieures.
 En direction de l'ouest, le site tenu compte des immeubles d'habitation voisins. Une grande distance, une faible hauteur de construction et l'aménagement de la partie basse de la pente permettent un respect visuel minimal. L'entrée principale du nouveau bâtiment de sport face au complexe scolaire existant et la géométrie du corps de bâtiment suit le tracé de la zone de rencontre nouvellement aménagée. Cette situation assure le bâtiment et le relie directement à l'arrêt de bus, au parking situé au nord et à l'entrée sud de l'école – idéal pour les visiteurs venant pour les stages.
 La position de la piscine dans le terrain offre une baignade accessible, qui peut également être utilisée comme cheminement depuis le sud. Deux accès complémentaires – vésibiles au regard du bâtiment – se réalisent par des découps précis dans la façade. Du côté nord, un accès est soigneusement enterré après la zone de rencontre du bâtiment, pour accueillir tout le fermage de la voirie que des espaces vivants à la bâtisse.

ACCESSIBILITÉ – Une clarté des cheminements
 L'organisation verticale des fonctions assure que l'interface centrale au rez-de-chaussée, où les usagers et visiteurs sont accueillis, répond des conditions idéales pour une accessibilité claire, une organisation efficace des cheminements et une perception immédiate de la configuration spatiale.
 Cheminement positionné, le foyer ne sert pas seulement d'espace d'accueil, mais aussi de lieu de échange et de rencontre. Des murs d'escalier sur plusieurs étages et un escalier extérieur offrent des liens visuels et spatiaux avec les galeries et les espaces de fitness des étages supérieurs, ainsi qu'avec les vestiaires au niveau inférieur. Les multiples vues sur l'axe de sport, extérieures et sur le paysage environnant renforcent l'usage du bâtiment dans son contexte.
 La succession des zones de vestiaires est conçue de manière à permettre une séparation nette des parcours « progressifs » et « vifs ». La mise en œuvre spatiale du cheminement – des « couloirs » jusqu'aux vestiaires espaces d'activités sportives domine sur le grand passage – crée une certaine dramaturgie spatiale et lumineuse, tant pour la piscine que pour la salle de sport.

STRUCTURE – Une fiabilité des principes constructifs
 La structure portative présente une description des charges simple et claire, ce qui est révélateur en matière de construction pour les éléments porteurs. Le bois est le principal matériau de construction pour les éléments porteurs, tandis que le béton armé est utilisé que là où des exigences spécifiques ne permettent pas son utilisation adéquate (sol, murs, rigoles). Pour ces raisons, les étapes constructives sont conçues en béton armé avec une portée d'environ 8 mètres pour le toit et les vestiaires et de 6 à 7 mètres pour les autres parties.
 Les structures porteuses des espaces hors sol et des toitures sont entièrement en bois. Le principe porteur est particulièrement à l'extérieur : les poteaux du toit et les poteaux en façade. Ils ont une empreinte minimale et accompagnent les perspectives vers le paysage. Tant sur les bassins que sur la salle de sport triple. Dans la zone dédiée à la natation, les poteaux sont espacés de 2 mètres et reposent directement sur un pilotis en bois en façade et sur le mur intérieur. Comme la hauteur est réglementaire et excessive, la structure est conçue à des angles plus élevés en matière de capacité portante et de stabilité. C'est pourquoi elle intègre un principe de poteaux hybrides en bois-béton (PHB). Le bois agit en complément avec une fine dalle de béton, ce qui permet simultanément de porter la ventilation et de créer un effet de dalle par rapport aux façades vitrées en retrait.
 Dans la salle de sport triple, les poteaux en bois sont espacés de 4 mètres. Ils sont traités de manière naturelle à un niveau en bois massif d'environ 7 cm de haut. Ils en résulte une section statique en T, ce qui permet d'obtenir une grande rigidité et d'économiser de la matière par rapport à des poteaux de plan section.

DURABILITÉ – Une approche holistique
 Les enjeux liés à la durabilité sont pris en compte de manière globale et intégrée à la conception architecturale du bâtiment, dans une optique d'interaction équilibrée entre les aspects écologiques et socio-économiques.
 L'intégration précise du bâtiment dans la topographie existante s'intègre avec une intervention minimale sur le terrain. La majeure partie des matériaux employés peut être réutilisée sur place, en particulier pour le remplissage et le nivellement des surfaces végétalisées. Les aménagements paysagers sont réalisés de manière adhésive et permanente, ce qui est favorable au cycle naturel des matériaux, à la présence accrue de végétal, à la promotion de la biodiversité et, plus largement, à la valorisation écologique du site.
 Dans la mise en œuvre constructive, l'accent est mis sur une matérialité écologique, un entretien réduit et un mode de construction à faible empreinte carbone. La conception et l'opération du corps de bâtiment créent des espaces extérieurs vifs et de grande qualité qui invitent à la détente et à l'interaction sociale. À l'intérieur, un cheminement clair et efficace assure une bonne orientation ainsi que des distributions fluides. Le volume compact et efficace tend à réduire non seulement les coûts de construction et d'exploitation, mais permet également une intégration harmonieuse dans l'environnement existant et réduit durablement les besoins énergétiques.

TECHNIQUE – Une compacité favorisant les chemins courts
 Une géométrie compacte, une part vitrée optimale en façade, un entraxe performant, une utilisation de la masse thermique et une bonne isolation thermique créent des conditions optimales pour répondre aux besoins thermiques. Pour l'atténuation de la piscine et de la salle de sport, une grande importance a été accordée à une disposition compacte des installations techniques, avec des chemins courts, des systèmes clairement séparés et des bonnes conditions de maintenance.
 L'impact dédié à la natation minimise le centre thermique du bâtiment sur deux côtés. Un couloir de fluide et d'entretien fait le tour des bassins et assure les conditions d'eau de piscine et de natation. Dans l'espace des bassins, l'air est insufflé près de la façade, à proximité du sol, et aspiré à proximité du plafond. Les conduites vitrées dans le volume. Les ventilateurs bénéficient d'un accès direct à l'air à l'extérieur à la chaleur depuis la centrale technique située juste en dessous.
 La salle de sport dispose de la propre centrale de ventilation au deuxième étage. Celle-ci alimente la salle de manière latérale, à mi-hauteur. La position de l'air au 1er et 2e étages à l'origine porte, tandis que l'air vicié est aspiré au plafond. La position de la centrale de ventilation permet une répartition particulièrement efficace de l'air – également sans installations vitrées. Comme dans l'ensemble du bâtiment, l'espacement des conduites en chaleur est assuré par un chauffage au sol couvrant toute la surface. La technique de la piscine est équipée d'un système de récupération de chaleur. L'eau chaude est chauffée par une pompe à chaleur qui utilise les eaux usées de la piscine comme source. Le système de ventilation de la piscine est équipé d'une déshumidification active. C'est une pompe à chaleur qui assure la déshumidification nécessaire et la chaleur réutilisée est utilisée pour le chauffage et le réchauffement de l'eau de la piscine.



Concours d'architecture ASSCOV - CRISTAL



CRISTAL

Grâce à un volume compact, et à une insertion précise dans le terrain, le nouvel équipement offre des espaces ouverts vers le paysage et cristallise les intentions urbanistiques d'un campus dédié au sport et à l'éducation.

INTEGRATION – Une identité paysagère
 Le nouveau bâtiment s'intègre harmonieusement au sein du secteur sportif existant, en étant habilement partie de la topographie, caractérisée notamment par une importante déclivité à partir de la route en direction du sud.
 Le grand espace dédié à la natation s'intère également dans ce paysage de collines au pied des Pyrénées. La position permet amplement de gérer la topographie et de bénéficier d'une vaste ouverture vers le Lézard. La façade topographique, conçue en lien direct avec le contexte topographique et permet une transition de plan-pied vers l'espace extérieur de la baignade naturelle trouve sa place en douceur.
 La hauteur de l'espace dédié à la natation est conçue comme une surface végétalisée accessible, qui intègre d'importants dégagements visuels. Une de décharge, de cheminement et d'activités, se matérialise à l'extérieur une terrasse insolable et un terrain de volley-ball avec vue sur le panorama alpin.
 Les espaces extérieurs sont aménagés de manière naturelle et comprennent des surfaces perméables et des zones d'activités extérieures, ainsi qu'un bassin naturel planté de roseaux et de surfaces spécifiques à l'usage visuel biologique et écologique. Des arbres d'essences indigènes apportent de l'ombre bienvenue en période estivale et contribuent à la promotion de la biodiversité. La loi de la salle de gymnastique est la seule à recevoir d'une végétation extensive et de parcs solaires – une contribution à l'écologie et à la production locale d'énergie renouvelable.



Concours d'architecture ASSCOV - CRISTAL

N°31 ALTIS

écarté au 3^{ème} tour

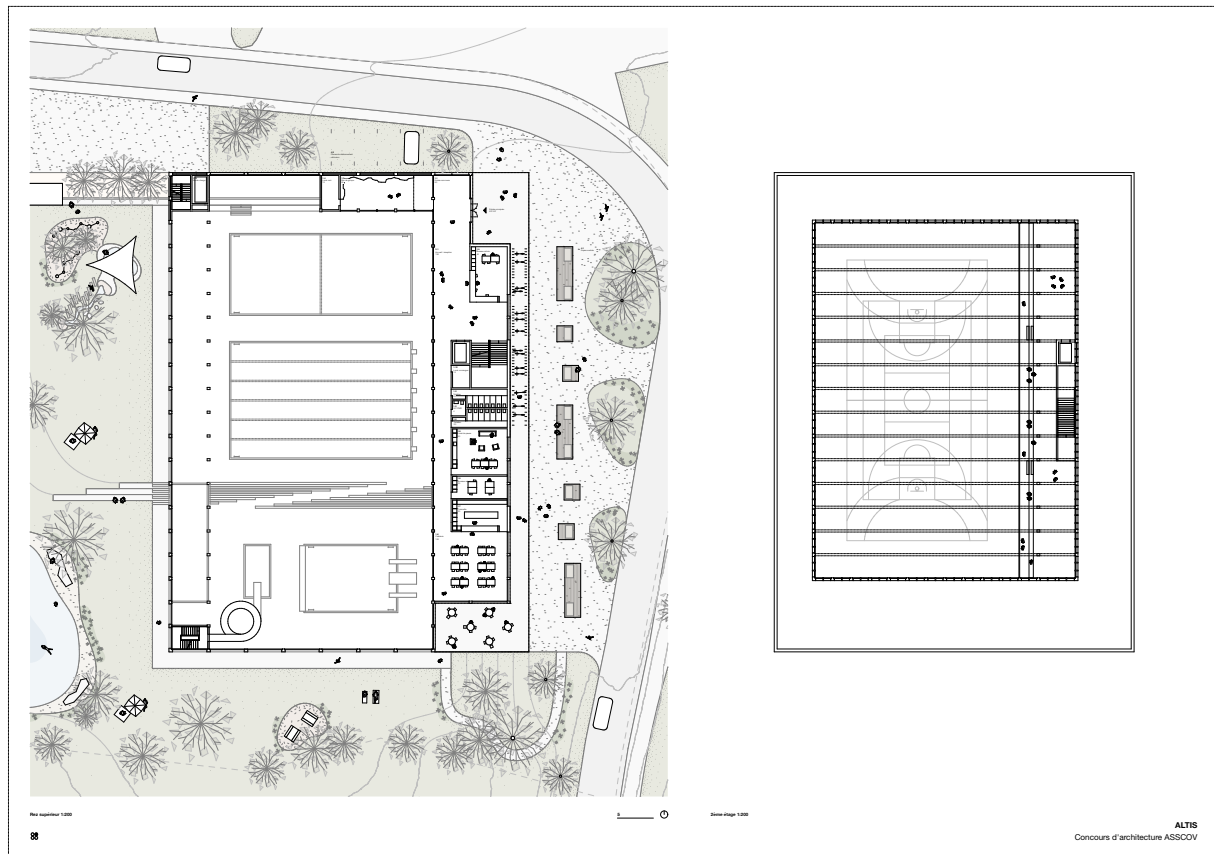
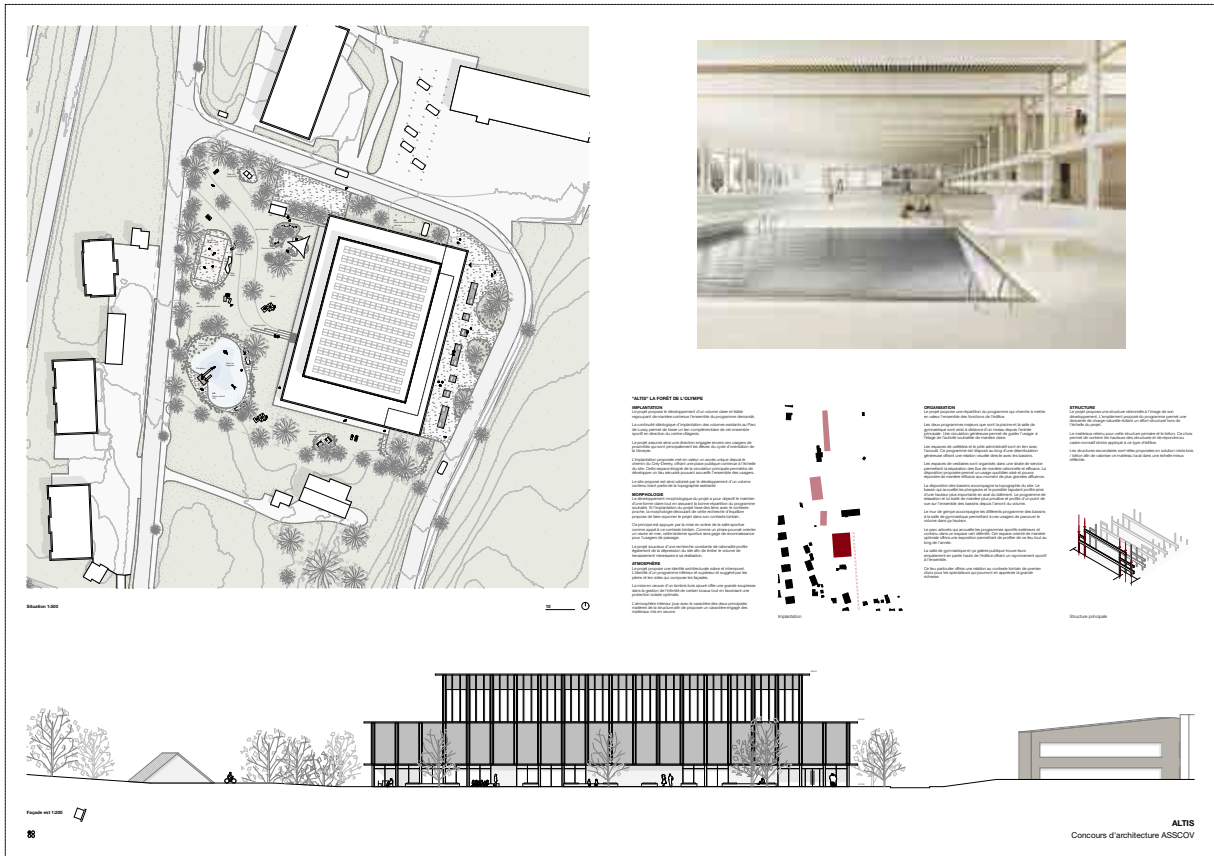
eido architectes sàrl
Rue de la Plaine 40
1400 Yverdon-les-Bains

Nicod ingénieurs civils SA
Rue des Terreaux 28
1350 Orbe

Collaborateurs :
Diogo dos Santos
David Eichenberger
Maëlle waeber
Roméo Follonier
Noémie Tschabold
Lukas Roggo
Tim Chettouh

Collaborateur : Frédéric Nicod





N°34 Le mouvement comme horizon écarté au 2^{ème} tour

dl – c, designlab – construction SA

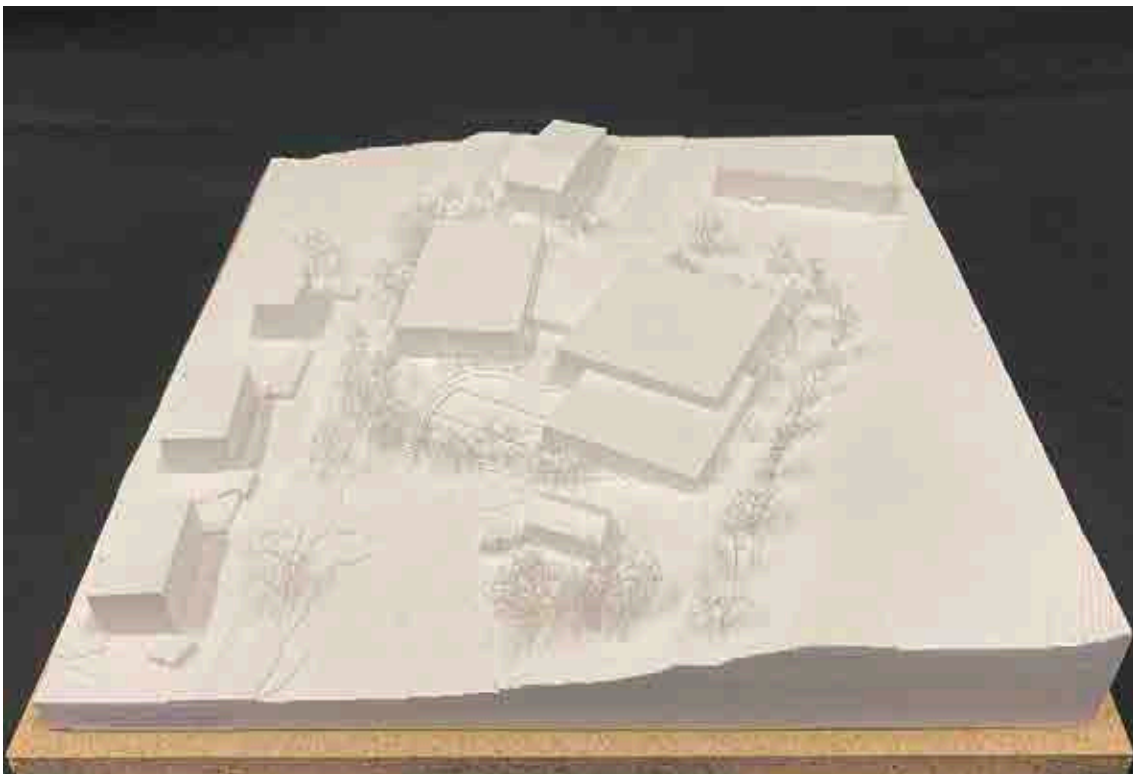
Rue du Nant 7
1207 Genève

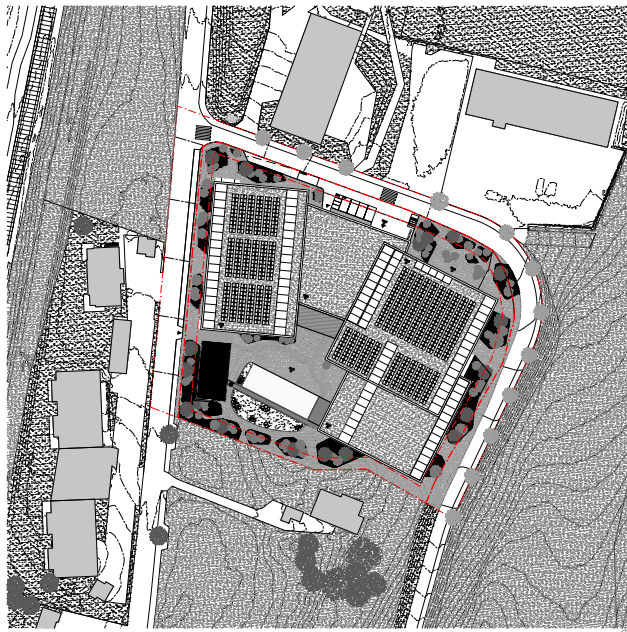
Collaborateurs : José Antonio Ramos
Gaël Tuschmidt
Olivier Zawalski

Verso ingenierie Sàrl

Chemin François Furet 61
1203 Genève

Collaborateur : Silvio Scaramuzzino





Concept architectural

Le projet s'insère dans le site en proposant quatre volumes articulés au cœur du site, créant ainsi un véritable jardin d'implantation et les alignements, par rapport au tissu bâti, établissent un dialogue avec le contexte qui cherche à ancrer notamment le nouveau complexe dans le bâti existant. Les volumes basses permettant une intégration harmonieuse sur un terrain entre le village et les champs.

La conception de ce complexe repose sur une organisation rigoureuse et maîtrisée des volumes, pensée pour garantir une cohérence fonctionnelle et une fluidité d'usage optimale. Dès l'entrée, la circulation est intuitive et fluide, facilitant le déplacement des usagers entre les différentes zones du bâtiment.

Le projet s'articule autour de quatre entrées architecturales marquées, offrant une lecture claire des espaces et une gestion optimisée des parcours. Son implantation semi-entourée assure une intégration harmonieuse avec le site naturel, limitant l'impact visuel tout en préservant une relation fluide avec le paysage.

Salle de sport triple

Son volume généreux est entièrement baigné de lumière naturelle grâce aux percements latéraux et zenithaux, réduisant ainsi le besoin en éclairage artificiel tout en valorisant les matériaux naturels, notamment le bois paréfini des parois, qui améliore le confort acoustique de la salle.

Sa position stratégique favorise une connexion fluide avec les vestiaires, espaces de stockage et zones de repos, garantissant ainsi une circulation intuitive et optimisée pour les usagers. Le bois est également mis en valeur à travers une trame de poutres croisées, intégrant subtilement des éléments d'éclairage qui allient fonctionnalité et esthétique, renforçant la qualité spatiale du volume.

Espace aquatique

Tous les bassins sont regroupés dans un même volume structuré, favorisant la cohérence des usages et la fluidité des parcours. Cette organisation optimise les interactions entre les différents

espaces, tout en adaptant les hauteurs sous plafond aux exigences spécifiques de chaque bassin : plus élevée dans la zone de plongeon et plus maîtrisée pour le bassin non nageur.

L'ensemble bénéficie de grandes ouvertures sur l'extérieur, grâce aux fenêtres jointées dans les façades, qui offrent des vues dégagées et un lien direct avec les jardins environnants.

Mur d'escalade

Un mur d'escalade fait face à la façade intérieure Est du bâtiment de la piscine. La zone de grimpe s'élève jusqu'à 10 mètres de hauteur, offrant une connexion visuelle avec l'extérieur principal.

Cet espace, conçu pour être autonome, peut fonctionner indépendamment du reste du complexe, garantissant une flexibilité d'utilisation pour les clubs sportifs et les scolaires.



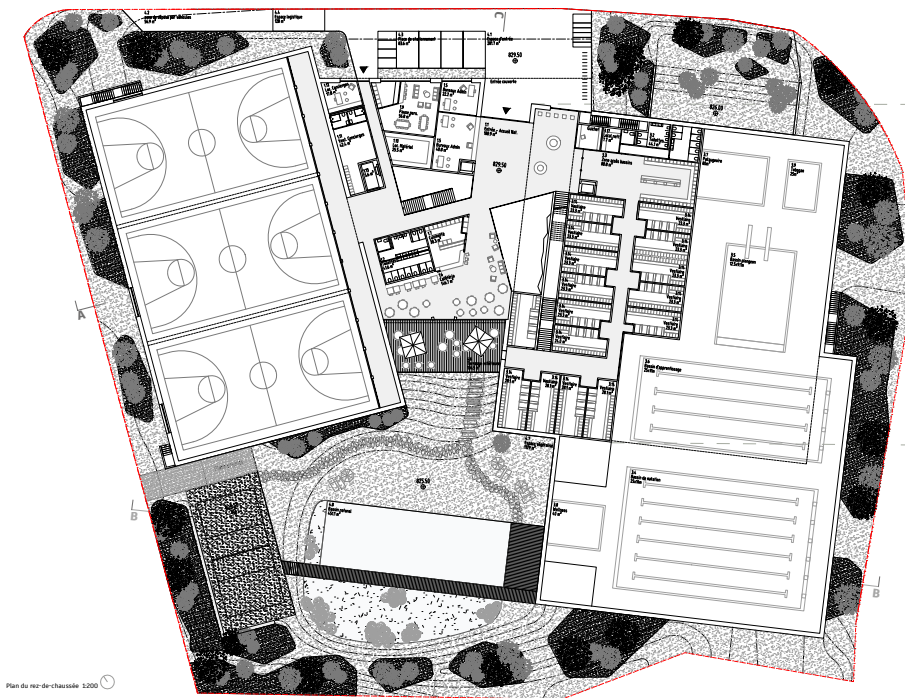
Une implantation en dialogue avec le site.



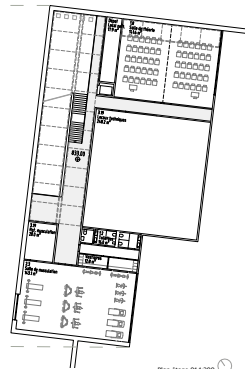
L'expression de la matérialité comme dessin de façade - San Lorenzo, Florence.



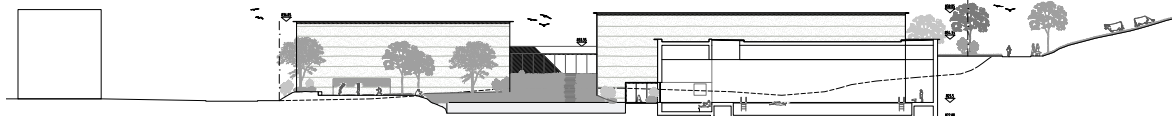
Le mouvement comme horizon
Concours d'architecture ASSCOV



Plan du rez-de-chaussée 1:200



Plan étage 01 1:200



Coupe BB 1:200

Le mouvement comme horizon
Concours d'architecture ASSCOV

N°35 LUSSY IN THE SKY WITH DIAMONDS

écarté au 3^{ème} tour

PONT 12 architectes SA

Rue Centrale 15
1022 Chavannes-Près-Renens

Collaborateurs : Antoine Hahne
Braïa Emmenegger
Zeynep Kar
Theo Vöggtlin
Mathieu Brajou
Jessica Martinet
Michael Mazotti
Aline Vollmer
Jessica Epp

Pascal Heyraud Sàrl

Rue de l'Évole 8a
2000 Neuchâtel

Collaborateur : Pascal Heyraud

Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA

Place du Casino 4
1110 Morges

Collaborateurs : Nicolas Fehlmann
Arlinde Hasani



N°36 LE GRAND TROU BLEU

écarté au 2^{ème} tour

**EMANUELE COLOMBO (colombo/Molteni Larchs
Architettura)**
Via Mazzini 8/B
22066, Mariano Comense (CO), Italie

Collaborateur : Emanuele Colombo

**PAOLO MOLteni (colombo/Molteni Larchs
Architettura)**
Via Milano 54
22063, Cantù (CO), Italie

Collaborateur : Paolo Molteni

BORLINI & ZANINI SA
Via Molino 31
6926 Montagnola

Collaborateur : Vittorio Borlini



N°37 LE TREMPLIN

écarté au 3^{ème} tour

NYX ARCHITECTES GMBH

Badenerstrasse 141
8004 Zürich

Collaborateurs : Nathanaël Chollet
Yann Gramegna
Dilara Ciftci

Uniola AG Landschaftsarchitektur Stadtplanung

Bergstrasse 50
8032 Zürich

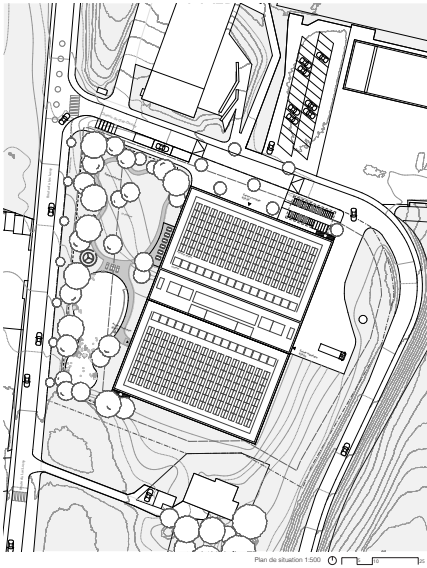
Collaborateur : Pascal Posset

ZPF Structure AG

Kohlenberggasse 1
4051 Basel

Collaborateur : Manuel Wehrle





Plan de situation 1:500



Entrée au nouveau centre sportif

TREPLIN

Concept urbain

Le nouveau centre sportif s'inscrit dans le tissu du village comme un équipement moderne, à la croisée des usages scolaires et publics. Sa volumétrie, sa forme et son style affirment sa présence tout en respectant l'échelle du site. L'implantation privilégie un rapport direct avec l'espace extérieur au nord, avec la promesse d'une formation de l'arrière-pensée.

L'ensemble du projet repose sur une logique de compacité, à la fois pour des raisons énergétiques, structurelles et fonctionnelles. L'implantation verticale de la piscine et de la salle de sport triple sur le geste fondateur du projet. L'ensemble est doublé latéralement - un socle solide dans le terrain et un volume étroit, lumineux, ouvert aux grands espaces du sport.

Espaces extérieurs

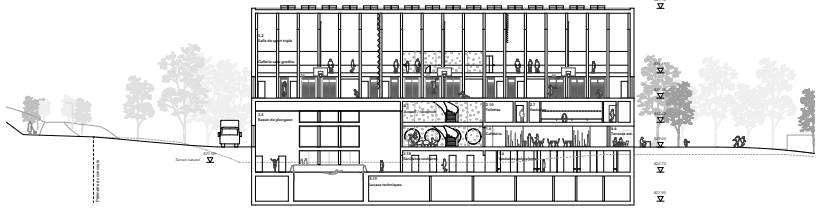
Le projet libère de vastes surfaces en pleine terre, précieuses à l'échelle du village. Trois espaces extérieurs majeurs de trois qualités différentes structurent le rapport du bâtiment à son environnement.

1. une place d'entrée au nord, en prolongement du couvert et du hall d'entrée principal. Elle se lie avec l'espace extérieur. Elle est marquée d'un revêtement de sol en dur et agrémentée d'arbres et de bancs qui invitent aux rencontres et confèrent un caractère public au nouveau bâtiment.
2. un parc à l'ouest, structuré en deux parties. La première, au sud, détermine un bassin naturel qui s'étend en traversant des espaces de bords extérieurs, prolongeant les expériences aquatiques vers l'extérieur et créant un lieu de culture au nord.
3. le lieu du bassin se pare d'une végétation locale, en fait direct avec la nature environnante. La deuxième partie, au nord, comprend un ensemble de patios et de plateformes qui accompagnent les flux des usagers et offre des espaces de rencontre et de repos. Un parcours sportif et de détente s'organise tout autour du parc, en intégrant des stations avec différents aménagements.

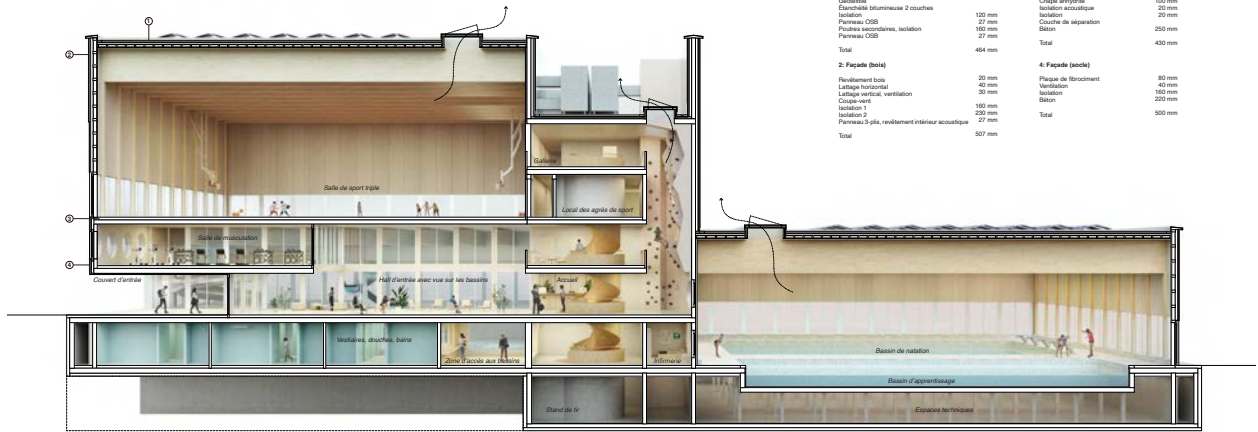
Cette disposition crée des lieux garantis de la qualité et de la qualité des ambiances. Le centre sportif devient ainsi la pièce d'un puzzle plus large, un lieu de convergence entre village, nature et mouvement.



Plan de situation, 1:7500

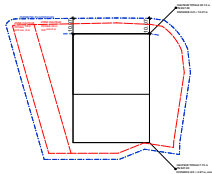


Coupe transversale A-A, 1:200



1: Toiture		2: Sol, salle de sport et sport à 4 étages mixte	
Panneaux solaires	100 mm	Couche d'usage, vernis de polyuréthane	15 mm
Substrat en béton, extérieur (intérieur)	100 mm	Panneaux de isolation des chocs	15 mm
Couche filtrante	30 mm	Chape anhydre	100 mm
Drainage	30 mm	Isolation	20 mm
Isolation	120 mm	Couche de separation	20 mm
Structure béton armée 2 couches	120 mm	Béton	250 mm
Poutres secondaires, isolation	150 mm		430 mm
Panneau OSB	27 mm		
Total	464 mm		
2: Façade (bois)		4: Façade (bois)	
Revêtement bois	20 mm	Plaque de fibrociment	80 mm
Enduit	40 mm	Isolation	40 mm
Litage vertical, ventilation	30 mm	Isolation	180 mm
Concept	100 mm	Clôture	200 mm
Isolation 1	100 mm	Total	500 mm
Isolation 2	27 mm		
Panneau 2-pis, revêtement intérieur acoustique	27 mm		
Total	387 mm		

Coupe perspective B-B, 1:100



Limbes à la parcelle, 1:1000

Concept structurel

Le projet repose sur une structure hybride, adaptée à la diversité des fonctions et à leur répartition. Les parties extérieures, ainsi que le noyau central qui accueille la distribution verticale, sont réalisés en béton armé. Ce socle assure la stabilité globale de l'édifice, et assure l'insertion dans le site.

À l'intérieur, les grands volumes des bassins et de la salle de sport sont portés par une structure en bois lambeaux-céles, optimisée pour de longues portées dans des espaces inhabituels. Cette disposition optimisée assure la double du projet : stabilité et légèreté, minéralité et chaleur. Le bois, matériau renouvelable et local, est associé à un volume de qualité et de qualité spatiale.



Concept structurel

Matériaux

La matérialité du projet suit la logique constructive - le béton, apparent dans les parties basses et le bois, affirmé à l'étage et à la toiture du bâtiment. Le bois, utilisé pour les structures de halls et en habillage de façade, crée une atmosphère conviviale et douce dans tout le paysage intérieur. Les grandes baies vitrées laissent pénétrer la lumière naturelle, tout en ouvrant les espaces sportifs vers l'extérieur.

Concept technique du bâtiment

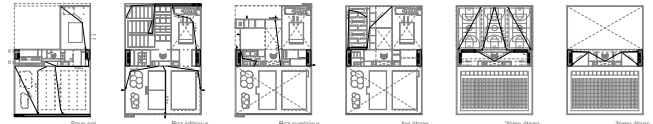
Les espaces techniques du bâtiment sont conçus de manière optimale. Les espaces techniques des bassins sont en majeure partie organisés et distribués sous et sous les bassins. Les prises d'air sont réalisées par une cheminée de ventilation plane de manière discrète dans les espaces extérieurs, non loin des surfaces de façade extérieures. Les espaces techniques de la salle de sport sont disposés dans le plan supérieur de l'édifice.

l'édifice, de manière ventiler le plus directement possible le grand volume de la salle triple. Le montage est réalisé directement sous les espaces techniques du bâtiment et profite d'un lien direct à l'espace de livraison vers les surfaces de façade extérieures.

Sécurité incendie

Le projet respecte toutes les prescriptions AEA1 2015. Le placement des programmes et des deux niveaux de secours sont optimisés pour répondre au mieux les évacuations en cas d'incendie. Au rez-de-chaussée inférieur l'espace des bassins à usage directement sur l'extérieur, profitant ainsi d'une évacuation directe de ses occupants. Ce principe fonctionne également pour le bâtiment et les autres espaces du rez-de-chaussée supérieur.

Aux étages supérieurs les escaliers sont dimensionnés et conçus de manière à respecter le longévité maximale des voies d'évacuation (35 m). Les escaliers conduisent directement à l'air libre au rez-de-chaussée. La salle de sport se trouve au deuxième étage de l'édifice profitant ainsi d'une évacuation directe par ces mêmes voies d'évacuation.



Concept technique du bâtiment

Concours d'architecture ASSCOV - TREPLIN

N°38 ÉLAN ET LUMIÈRE

écarté au 3^{ème} tour

GNWA – Gonzalo Neri & Weck Architekten GmbH

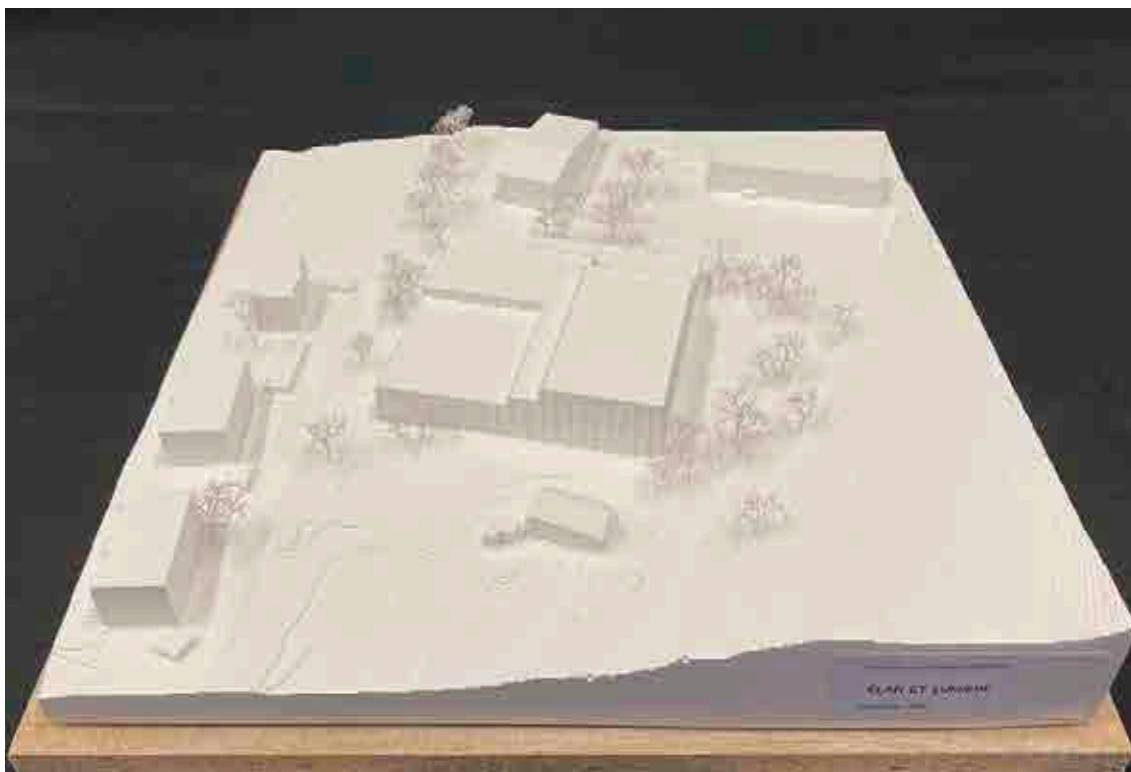
Förrlibuckstrasse 10
8005 Zürich

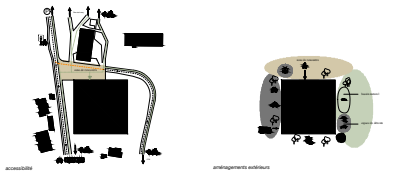
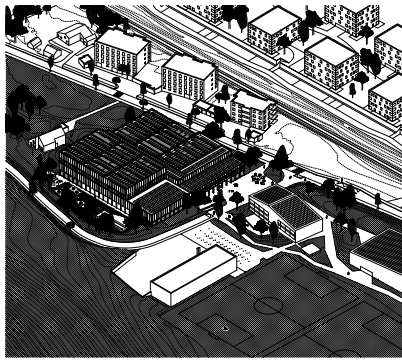
Collaborateurs :
Cristina Gonzalo Nogués
Marco Neri
Markus Weck
Luis Batsi
Anita Gustuti
Nicolo Lastrico

WaltGalmarini AG

Drahtzugstrasse 18
8008 Zürich

Collaborateur : Gregorij Meleshko

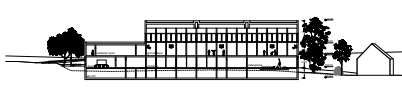
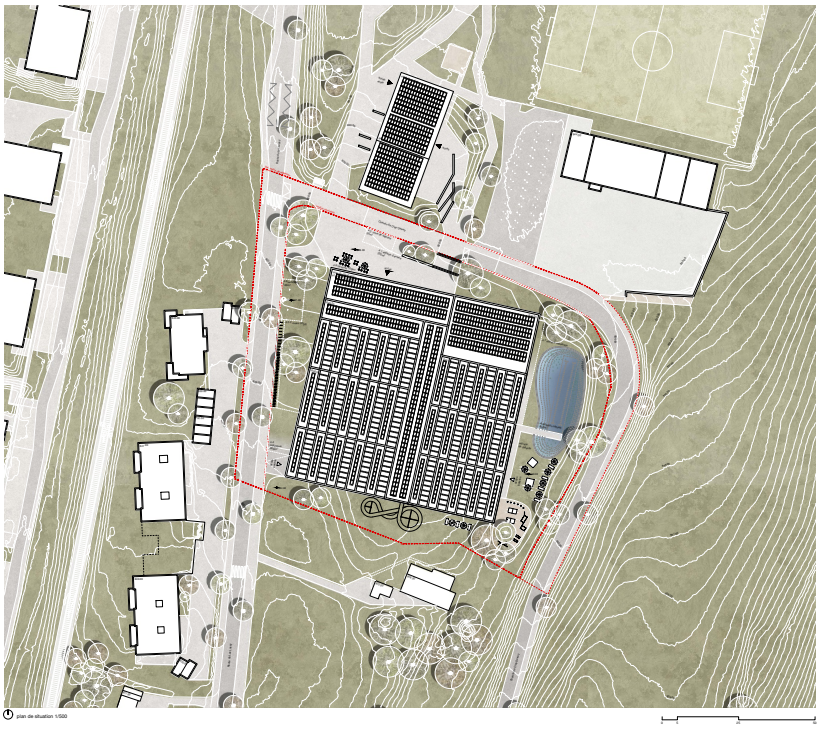




Introduction
 Le projet de construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation est un projet d'importance majeure pour la ville de... L'objectif est de créer un espace polyvalent qui accueille les habitants de tous âges et favorise le lien social et le bien-être.

Contexte
 Le site est situé dans un quartier en pleine expansion, à proximité de la gare et de la zone commerciale. L'opportunité est de créer un pôle d'activités sportives et culturelles qui dynamise le territoire.

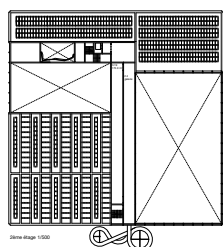
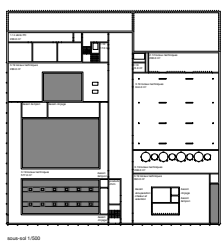
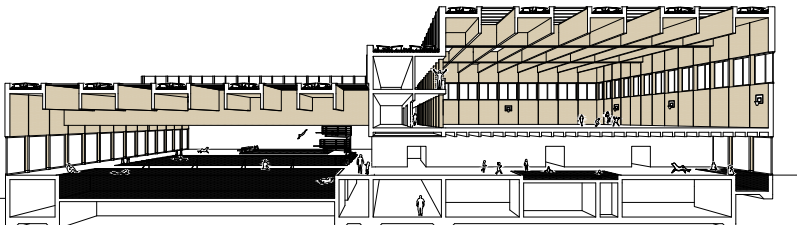
Objectifs
 Le projet vise à répondre aux besoins de la population en matière de sport et de loisirs, tout en intégrant des espaces verts et des équipements publics. L'architecture doit être moderne, fonctionnelle et durable.



dessin sur 1/500

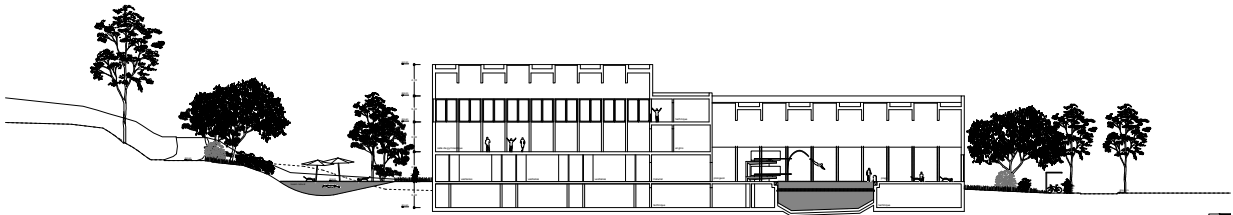
dessin sur 1/500

Concours d'architecture ASSCOV - ÉLAN ET LUMIÈRE



dessin sur 1/500

dessin sur 1/500



dessin sur 1/500

Concours d'architecture ASSCOV - ÉLAN ET LUMIÈRE

Concept architectural

Le projet vise à créer un espace polyvalent qui accueille les habitants de tous âges et favorise le lien social et le bien-être. L'architecture doit être moderne, fonctionnelle et durable.

Organisation des locaux

Le bâtiment est divisé en plusieurs zones fonctionnelles : une zone pour la natation, une zone pour le sport, et une zone pour les activités culturelles et sociales.

Matérialisation des locaux

Le bâtiment est conçu pour être une véritable destination, ouverte sur les flux, les rencontres et les échanges. L'architecture est pensée pour être flexible et adaptable aux évolutions du territoire.

Organisation des programmes

Le projet est structuré en plusieurs phases de construction, permettant une mise en service progressive des équipements et une intégration progressive dans le tissu urbain existant.

N°39 Le Bel « vedere »
écarté au 2^{ème} tour

A – R Architectes Sarl

Rue du Simplon 37
1006 Lausanne

Collaborateurs : Raphaël Calvin
Christophe Khaladj
Miriam de Andrès

PLUS 3 – ARCHITEKCI S.P.0.0

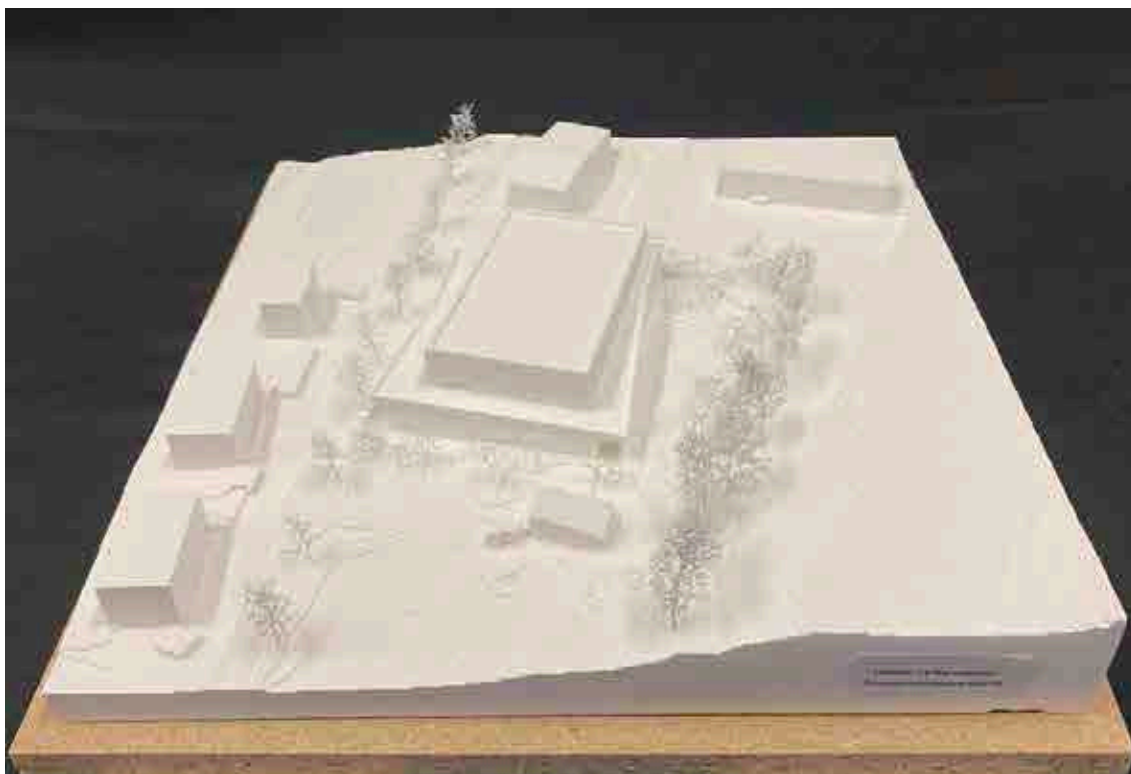
CHCOPICKIEGO 7/9 LOK 62
04 – 314 WARSZAWA, Pologne

Collaborateur : Katarzyna Glazewska
Hanna Kazantseva

TBM ingénieurs SA

Rue du Simplon 12
1800 Vevey

Collaborateur : Martin Bornand





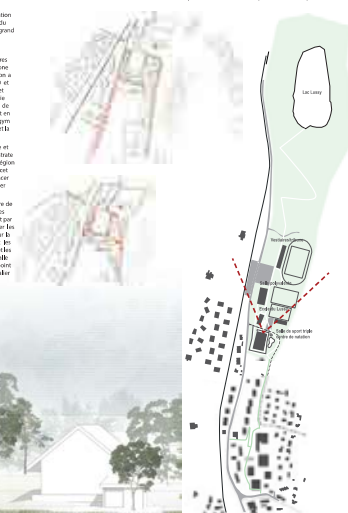
Le Bel «Vedere»

Implé en site du parc sportif de Lunay, le projet offre au public une prolongation des promesses existantes, à travers le concours public aux différents axes du programme tout en permettant de continuer progressivement le grand aménagement de Lunay.

Situation
La commune de Châteaufort est un territoire de 15 000 habitants avec une mutation du quartier de La Gare. Le développement de ce site est en adéquation avec une forte hausse démographique (+40% contre 2010 et 2025). La commune a une forte identité de cap sur 7000 habitants en 2010 et représente plus de 1000 ans aujourd'hui. Le parc du Lunay est le site de la Gare et le lieu de naissance du parc de Lunay. Le projet de construction de ce site pour devenir un parc sportif entre ville et nature. Le Lac Lunay est en fin de parcours. Le nouveau programme de centre de natation et salle de gym triple en site, s'ajoute avec le parc urbain de la commune et la nature.

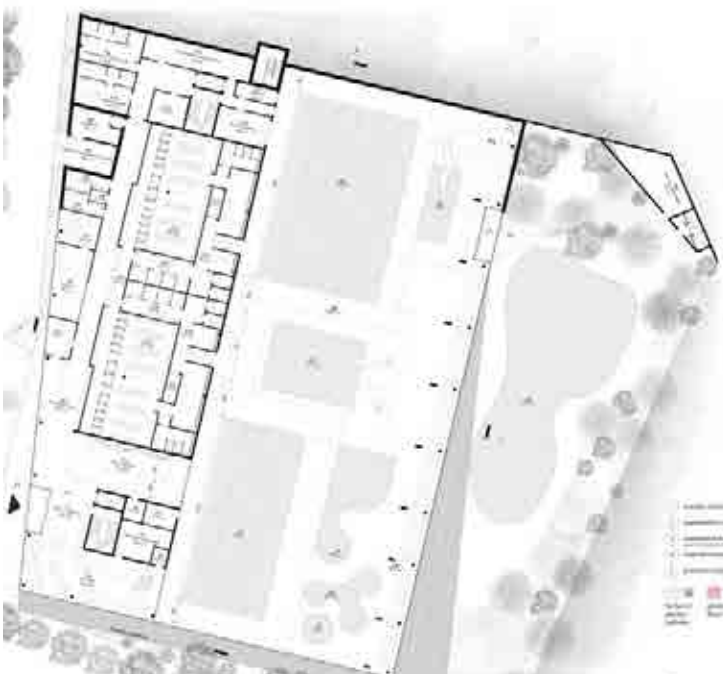
Le site définit pour ce concours se situe en site du parc sportif, entre ville et nature. Le site de transition entre l'ancien et le nouveau Lac offre une double opportunité pour répondre au contexte urbain caractéristique de la région de Lunay. Le bâtiment de Châteaufort est un espace public de dialogue ensemble paysager. A terme nous imaginons un projet possible de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville. Le projet est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville.

Le bâtiment proposé se situe dans l'axe de la commune de Lunay. Le centre de natation se situe au sud, au plus proche de la ville et du COV. Deux cages d'escalier permettent de relier les deux niveaux du bâtiment. L'extérieur du bâtiment offre une large terrasse pour recevoir les fonctions principales. Une terrasse au-dessus de la salle de gym offre une piscine et la cafétéria sur 2 niveaux qui relient le centre aquatique et les fonctions administratives. Chacune des salles de sport est une salle verte. La salle de gym est verte grâce au toit qui offre un espace de mixité entre la salle de gym et la salle de musculation tout en permettant au public de voir l'extérieur du bâtiment au nord du bâtiment, de rejoindre par un escalier ou un ascenseur public directement au point de départ.

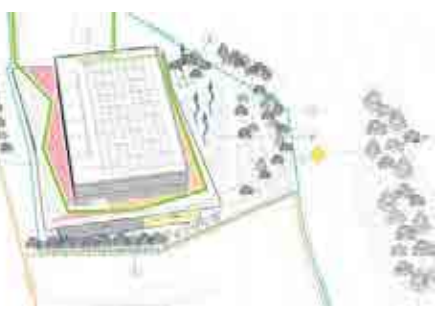


scale ouest 1/200

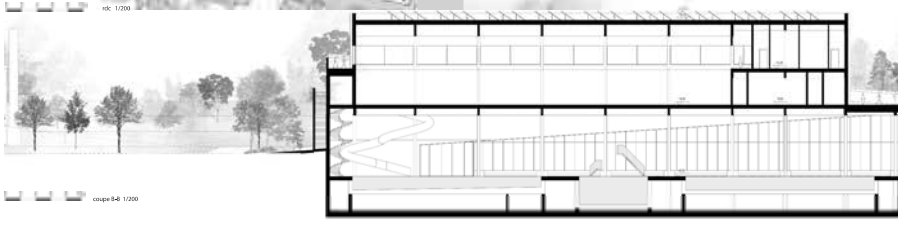
devisé: Le Bel «Vedere» Concours d'architecture ASSCOV



Programme
Le programme comprend un centre de natation et une salle de gym triple. Le centre de natation est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville. Le projet est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville. Le projet est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville.



Point fort du projet, la salle se veut être une promenade végétalisée qui permet de rejoindre les riches des sites de la région, tantôt par une terrasse, tantôt par une terrasse et d'être en contact avec la nature. Le projet est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville. Le projet est un espace public de dialogue et d'ouverture sur le reste de la ville.



Le Bel «Vedere» Concours d'architecture ASSCOV

N°40 SYMBIOSE

écarté au 2^{ème} tour

AFF ARCHITECTS SARL

Av. De Jurigoz 20
1006 Lausanne

Collaborateurs : Valentino Vitacca
Léonore Lamour
Michelle Weiss
Martin Froehlich

AFF LANDSCAPES

Av. de Jurigoz 20
1006 Lausanne

Collaborateur : Clemens Waldhardt

BASLER & HOFMANN SA

Av. d'Ouchy 6
1001 Lausanne

Collaborateurs : Jan Reifler
Ephreme Jobin



CONCOURS DE PROJET D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT TRIPLE ET D'UN CENTRE DE NATATION À CHATEL-ST-DENIS



Symbiose - Avec un processus dialogique entre nature, usage et territoire, le projet Symbiose incarne une vision architecturale innovante et contemporaine, au dialogue et à l'écoulement avec le territoire. Cette démarche d'accompagnement visuel, le bâtiment s'intègre dans son environnement sans dénaturer le paysage. Il répond aux défis environnementaux, sociaux et économiques par une approche intégrée, globale et innovante. C'est une vision globale, cohérente et globale, visant à faciliter les synergies entre les usages, l'aménagement bâti et le milieu naturel - dans une logique de cohabitation respectueuse et de long terme.

Durabilité, bioclimatique et qualité écologique SHES

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

Plan de situation, 1:500



Implantation Urbaine

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

Organisation fonctionnelle

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

Ratification du terrain

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

Economie générale du projet

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

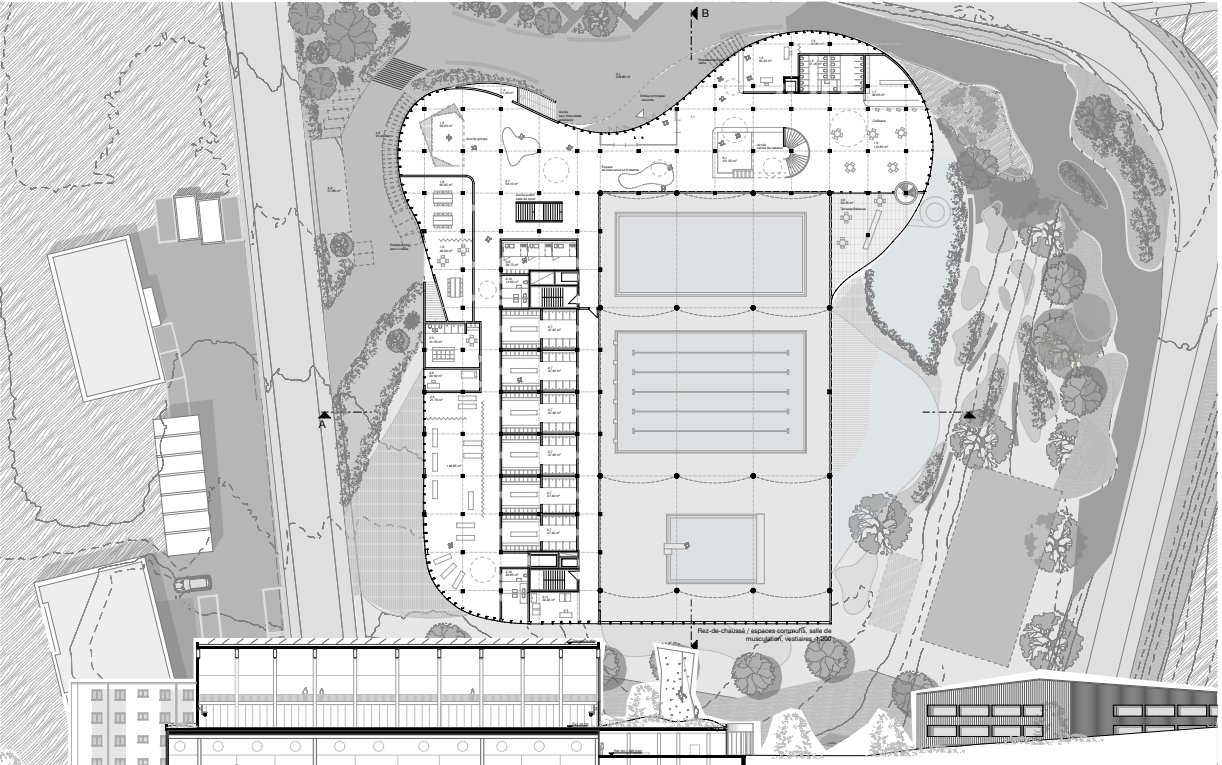
Performance de concept constructif et structurel

Le projet Symbiose a été conçu en respectant les principes de durabilité, de bioclimatique et de qualité écologique SHES. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

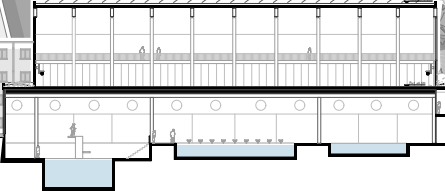


Les photographies illustrent l'intégration de la structure et de l'usage, ainsi que la qualité de l'environnement intérieur. Le bâtiment est conçu pour être économe en énergie, en eau et en matériaux, et pour offrir un environnement intérieur sain et agréable. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

Concours d'architecture ASSCOV SYMBOSE



Coupe BB, 1:200



Concours d'architecture ASSCOV SYMBOSE

N°41 A LUCY
écarté au 3^{ème} tour

Atelier d'architectes Charrière-partenaires SA

Route d'Agy 14
1763 Granges-Paccot

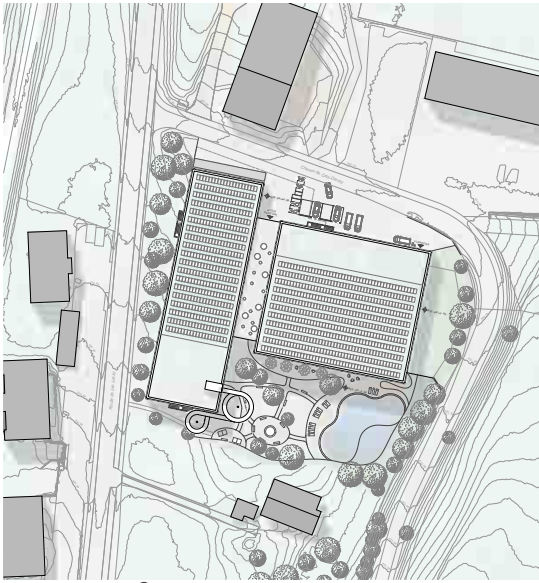
Collaborateurs : Dominique Martignoni
Enrique Cebrián
Vincent Spicher

Küng et associés – ingénieurs civils sia

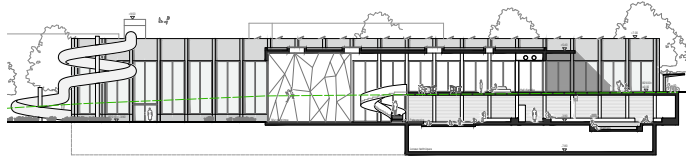
Rues des Granges 14
1530 Payerne

Collaborateurs : Yves Diserens
Pedro Cardoso

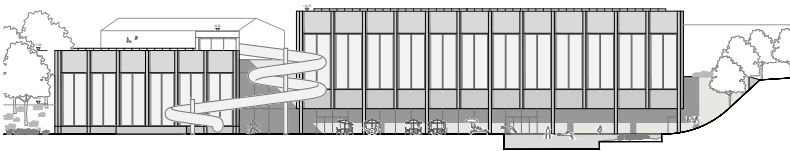




Plan de situation 1:500



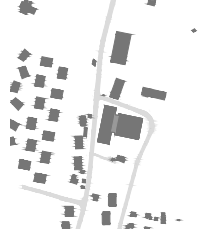
Coupe AA 1:200



Façade sud 1:200

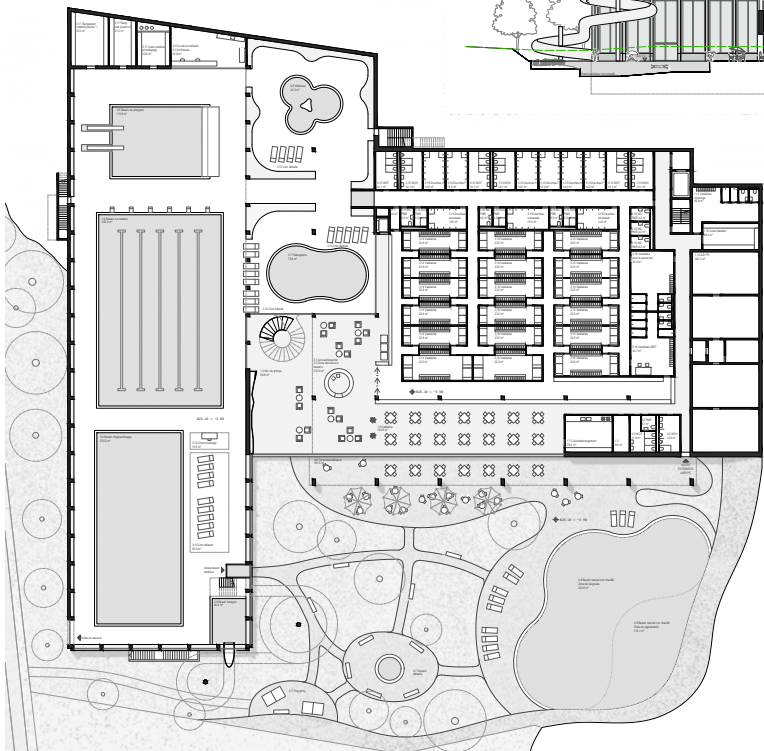
Implantation

La parcelle choisie pour l'implantation du nouveau centre sportif épouse de fortes contraintes topographiques. Elle est circonscrite sur trois côtés par les routes existantes et le contexte bâti confronte plusieurs échelles passant du rural au local et à la dimension récente des infrastructures scolaires. L'enjeu principal consiste à organiser une volumétrie cohérente permettant de préserver des espaces extérieurs de bonnes dimensions en rapport avec le programme du centre sportif. Du côté nord, la configuration des accès existants dicte le niveau de l'axe principal, tandis que vers l'Est et au Sud, les raccords au terrain existant sont plus travaillés.

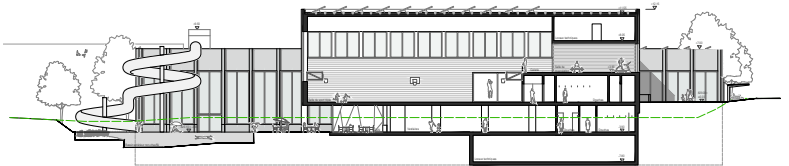


Plan de masse 1:500

Concours d'architecture ASSCOV - A LUCY



Plan rez inférieur 1:200



Coupe DC 1:200

Volumétrie

Le concept organise deux volumes principaux identifiant le programme aquatique et la salle triple implantés de part et d'autre d'un corps d'entrée plus étroit et bas. Le parti pris installe tous les locaux du centre de natation en rapport direct avec le terrain, aménageant une descente depuis l'entrée principale via un escalier monumental dans un espace en double hauteur occupé par le mur de grimpes. L'accès aux salles de sport reste de plain-pied puis gravit le haut volume vers la galerie au niveau 1, avec les salles de théorie et la musculation. Les locaux techniques piscine et annexes sont logés sous le terrain aménagé au niveau 2.

Programme

Le niveau 0 organise l'axe principal, les vestiaires et les trois salles de sport ainsi que le local des engins enterré. Le niveau -1 déploie tout le programme du centre aquatique avec l'accueil situé dans le grand vide central, la cafétéria en rapport direct avec la terrasse extérieure, les vestiaires situés sous la salle triple puis les bassins logés dans le corps Ouest vité sur trois côtés, en rapport direct avec l'espace extérieur aménagé. Les bassins de la patinoire et celui du waterpolo sont organisés de manière plus intimiste au-dessous de l'espace d'entrée et accompagnés chacun d'un coin détente dédié. Les trois autres bassins sont organisés dans la longueur du volume Ouest, laissant le bassin d'apprentissage et son coin détente en contact visuel direct avec le jardin extérieur. Les niveaux supérieurs sont adossés aux salles de sport et desservis par deux noyaux de circulation verticale à l'Ouest pour le public et à l'Est pour les entraîneurs et les accès réservés au personnel. Le niveau 2 abrite des locaux techniques pour la ventilation des piscines et pour celle des salles de sport.

Construction, structure et enveloppe

Les niveaux inférieurs -1 et -2 sont complètement excavés pour chercher le meilleur rapport au terrain côté Sud. Ces deux niveaux constituent le socle en béton armé sur lequel des piliers en béton préfabriqué s'élèvent pour constituer l'ossature délimitant les espaces sportifs. Le sommet des volumes est constitué de bandeaux en béton armé supportant les appuis des poutres en bois lamellé-collé supportant les toitures plates des grands volumes. La couche structurelle supérieure est suffisamment dimensionnée pour accueillir la technique des ventilations. Les façades expriment le langage structurel et formalisent des bandeaux vitrés qui s'étendent jusqu'au sol dans les parties Sud du centre de natation.

Espaces extérieurs

L'espace d'entrée côté Nord reprend les niveaux de la route communale dominant le potentiel à cette esplanade de gommer les limites de la chaussée et favoriser la priorité aux piétons et à la mobilité douce. Du côté Sud, la topographie confère le jardin de la piscine, permettant de loger le bassin naturel dans l'angle Sud-Est avec le retrait de la façade au-dessus de la salle triple pour adjoindre la terrasse extérieure de la cafétéria. La piscine intérieure adossée au jardin au travers d'un pédoncule, mais l'expérience du grand toboggan est une autre manière de vivre cette échauffée entre l'intérieur et l'extérieur.

Concours d'architecture ASSCOV - A LUCY

N°42 PLAYGROUND

écarté au 3^{ème} tour

LVPH architectes Sàrl

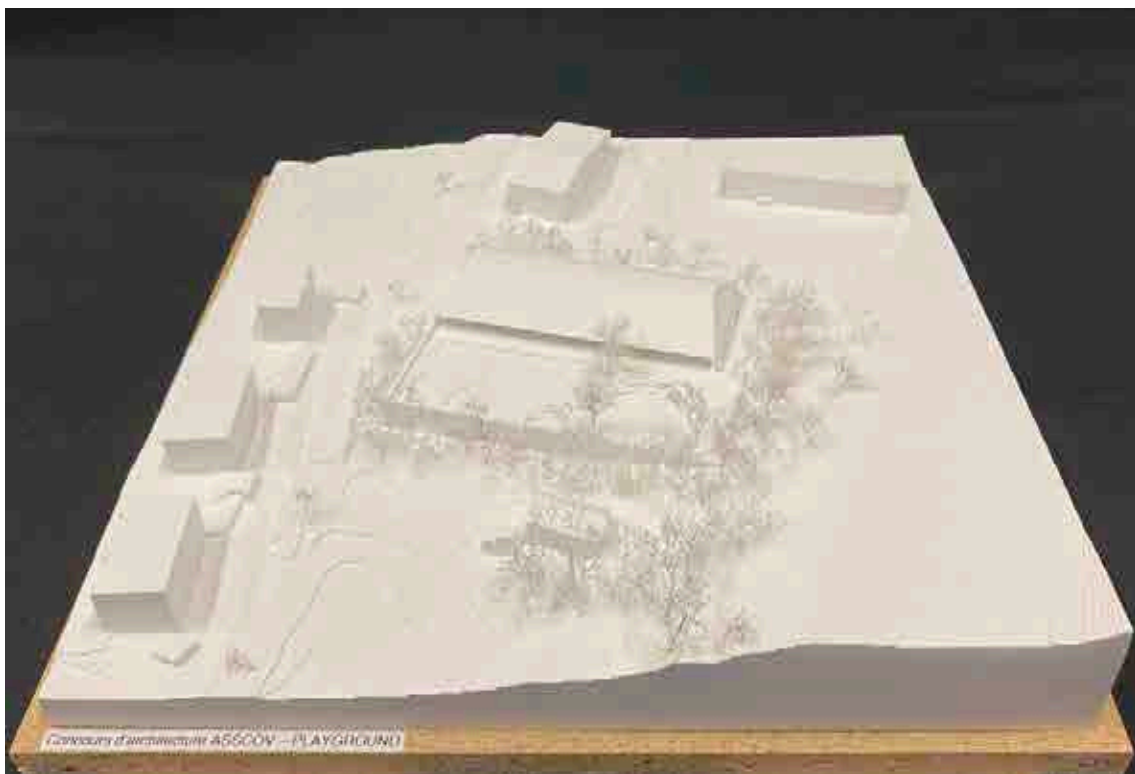
Avenue de Beauregard 3
1700 Fribourg

Collaborateurs : Paul Humbert
Thibaud Judalet
Elise Harel
Mitko Iliev
Hugues Courmarie
Delphine serio
Ophélie Mathon
Matilde Guiomar

Monod – Piguet + Associés IC SA

Av. de Cour 32
1007 Lausanne

Collaborateurs : Benjamin Monori
Christophe Mühlberg





Petit architectural

Le projet poursuit deux objectifs majeurs : créer un espace extérieur généreux et de qualité détaché de l'espace de la rue et parvenir à contenir le programme dans une volumétrie de faible hauteur, en sympathie avec le contexte environnant. Pour y parvenir, le projet propose de créer un socle en béton et une nouvelle structure de référence sur le périmètre du concours : une grande terrasse en plan noble (1) sur laquelle sont disposés tous les bassins et les espaces extérieurs de détente. Les bassins sont couverts par une charpente en bois à la volumétrie simple, qui s'accroche avec le contexte bâti du site. En partie inférieure, le socle intègre efficacement l'ensemble du programme résident du nouveau complexe : entrée, zone d'accueil, administration, salle de sport triple, salle de gym et technique.

Aménagement paysager

Le projet propose de positionner le futur arrêt de bus devant la nouvelle place d'accueil (2), afin d'offrir un espace d'attente sécurisé et convivial pour les élèves et les sportifs. Pour créer une continuité avec le cordon végétal qui borde le chemin de Chy-Deney, tout le pourtour du socle du bâtiment est planté d'arbres avec des densités variables. La végétation crée un filtre avec les espaces publics qui entourent le bâtiment et crée un peu plus la grande terrasse (1). Cet espace de détente orienté vers le sud est constitué d'un deck couvert (3) le long de la façade, d'un espace engazonné avec une place de jeu (4) et du bassin extérieur (5), positionné à l'est et planté de 3 arbres à hautes tiges.

Accès et circulation

L'entrée du complexe sportif se situe à l'angle nord-ouest de la parcelle, à proximité de l'arrêt de bus et du parking existant. Elle est marquée par une large ouverture dans le socle offrant un couvert d'accueil et donnant accès au hall d'entrée. Ce dernier distribue directement la zone des vestiaires de la piscine, la zone d'attente pour la salle triple avec sa galerie pour les spectateurs et la circulation verticale donnant accès à la salle de sport et à la cafétéria. La salle de gym est positionnée en relation visuelle directe avec l'espace détente et la salle triple.

Les bassins

Les bassins prennent place dans un grand espace extérieur ouvert sur la rue et le paysage, en continuité directe avec la zone la plus élevée. De ce grand espace généreux émerge un petit volume cube rond, qui accueille les circulations verticales, la cafétéria, les rangements et la zone de détente sur tout l'ensemble de la zone des bassins profitant de la luminosité naturelle des grandes baies en façade et d'un grand luminéaire central positionné sur le toit du bâtiment.

La salle de sport

La salle triple est semi-enterrée parallèlement à l'espace des bassins. La différence de niveau entre le socle et le terrain permet de créer une grande baie vitrée offerte de la lumière naturelle aux espaces. La salle de sport est desservie par la même circulation verticale donnant accès à la cafétéria.

La cafétéria

La cafétéria est située à l'angle nord, avec une vue directe sur les bassins et sur l'espace extérieur de la piscine. Elle se prolonge à l'intérieur sur deck, protégé du soleil par l'auvent du bâtiment. La disposition de la cuisine, avec un accès direct vers l'extérieur, permet un usage indépendant de l'équipement en période estivale.

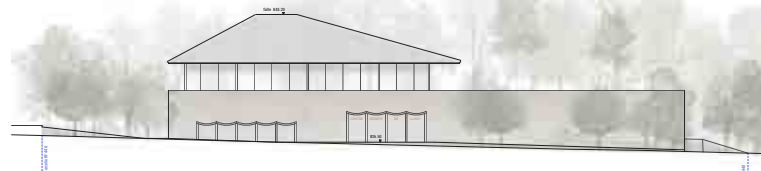
Développement durable

La durabilité du bâtiment est assurée par la stratégie de gestion des terres de coupe sur des sites qui par le titre en œuvre de matériaux biosourcés. En positionnant la salle de sport dans la partie la plus basse du site, le projet permet de limiter le volume d'excavation. Le volume de terre excavé existant est mis à profit pour remplir le terre plein du socle et raccorder ce niveau au chemin de Chy-Deney à l'est. Concernant les matériaux, avec sa charpente en bois et ses murs extérieurs en béton terre, le projet favorise des matériaux durables à faible empreinte carbone.

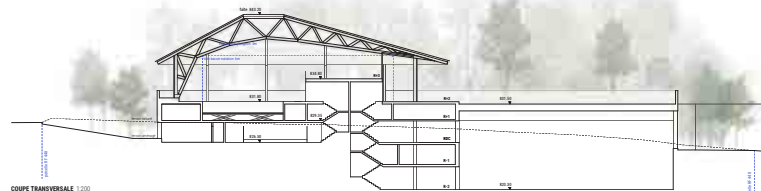


PLAN MASSE 1:50 1 La grande terrasse 2 La place d'accueil 3 Le deck 4 La place de détente et de jeu 5 Le bassin naturel

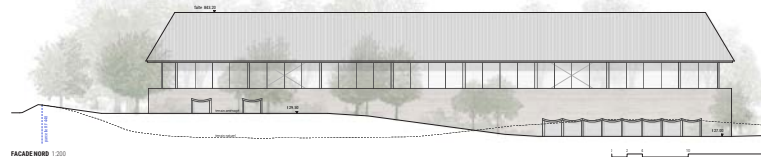
Concours d'architecture ASSCOV - PLAYGROUND



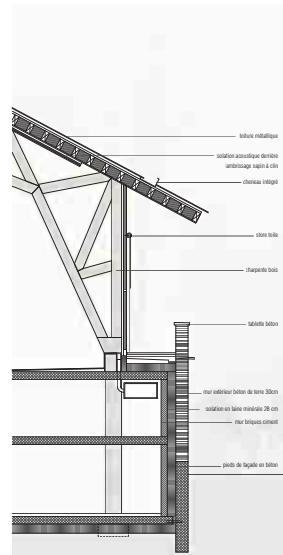
FACADE OUEST 1:200



COUPE TRANSVERSALE 1:200



FACADE NORD 1:200



COUPE CONSTRUCTIVE 1:50

Construction

Le socle du bâtiment est constitué d'une structure en béton et d'une façade en béton terre, réalisée en utilisant les terres d'excavation du chantier. Le socle est costructuré par une grande charpente en bois, composée de poutres triangulaires implantées tous les 5m. Cet entre-toit exceptionnel permet d'obtenir la hauteur réglementaire de 6 m au-dessus du bassin de plongeon. Sous ce toit, l'espace extérieur de la piscine, la salle de sport triple est couverte d'une dalle portée par un système de poutre en béton précontraint.

Concours d'architecture ASSCOV - PLAYGROUND

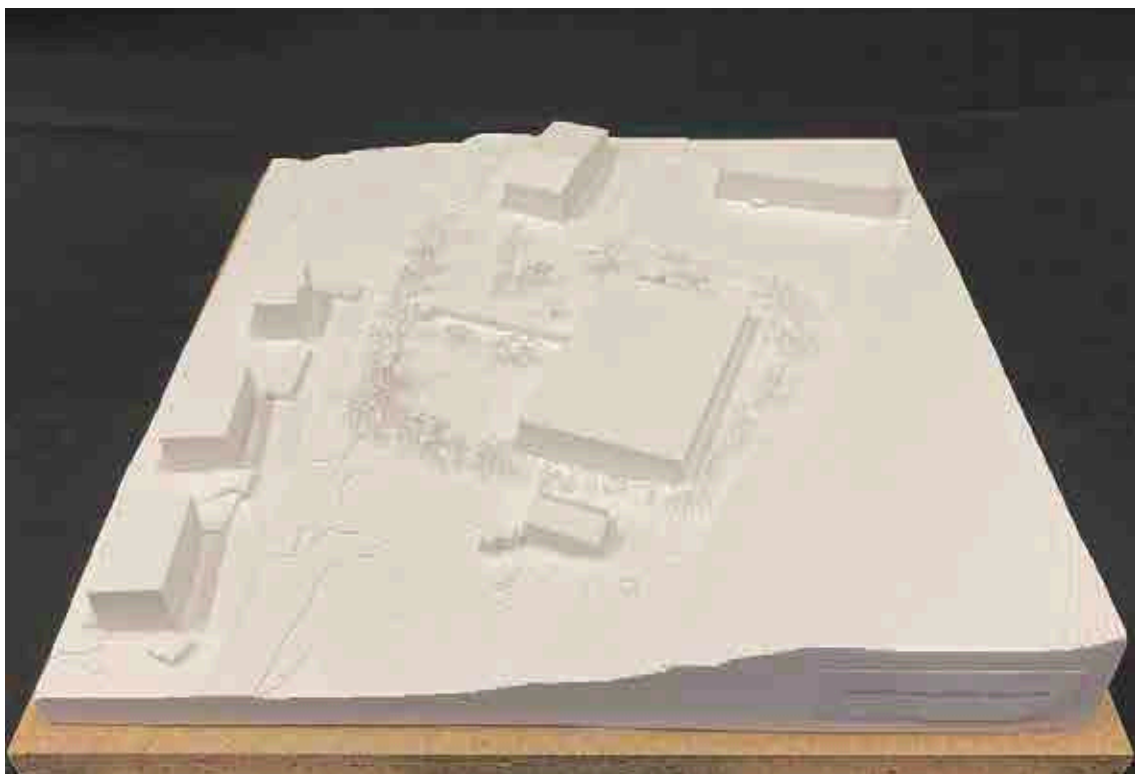
N°43 Make a splash
écarté au 3^{ème} tour

**Groupement d'architectes méïstudio 6 avidat
chaperon escobar**
Rte du Centre 21, 1782 Belfaux
Boulevard de Pérolles 14, 1700 Fribourg

Collaborateur : Alexis Luc
Sébastien Chaperon
Fabrice Schnaller
Marc berger

Weber + Brönnimann Bamingéniere AG
Morillonstrasse 87
3007 Bern

Collaborateur : Arthur Grenaud



N°44 PAYSAGE EMPRUNTÉ

écarté au 2^{ème} tour

V.A.S.S.C.O, ACE

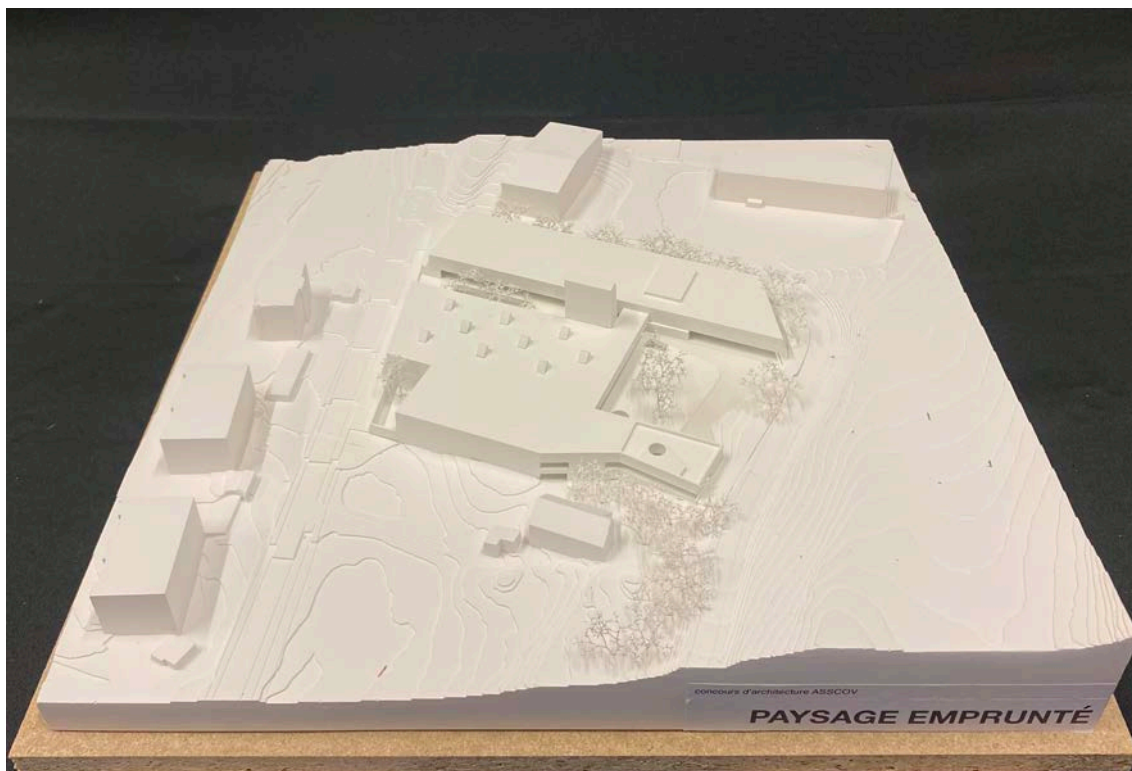
Rua Rodrigues Sampaio 152
1150-282 Lisboa, Portugal

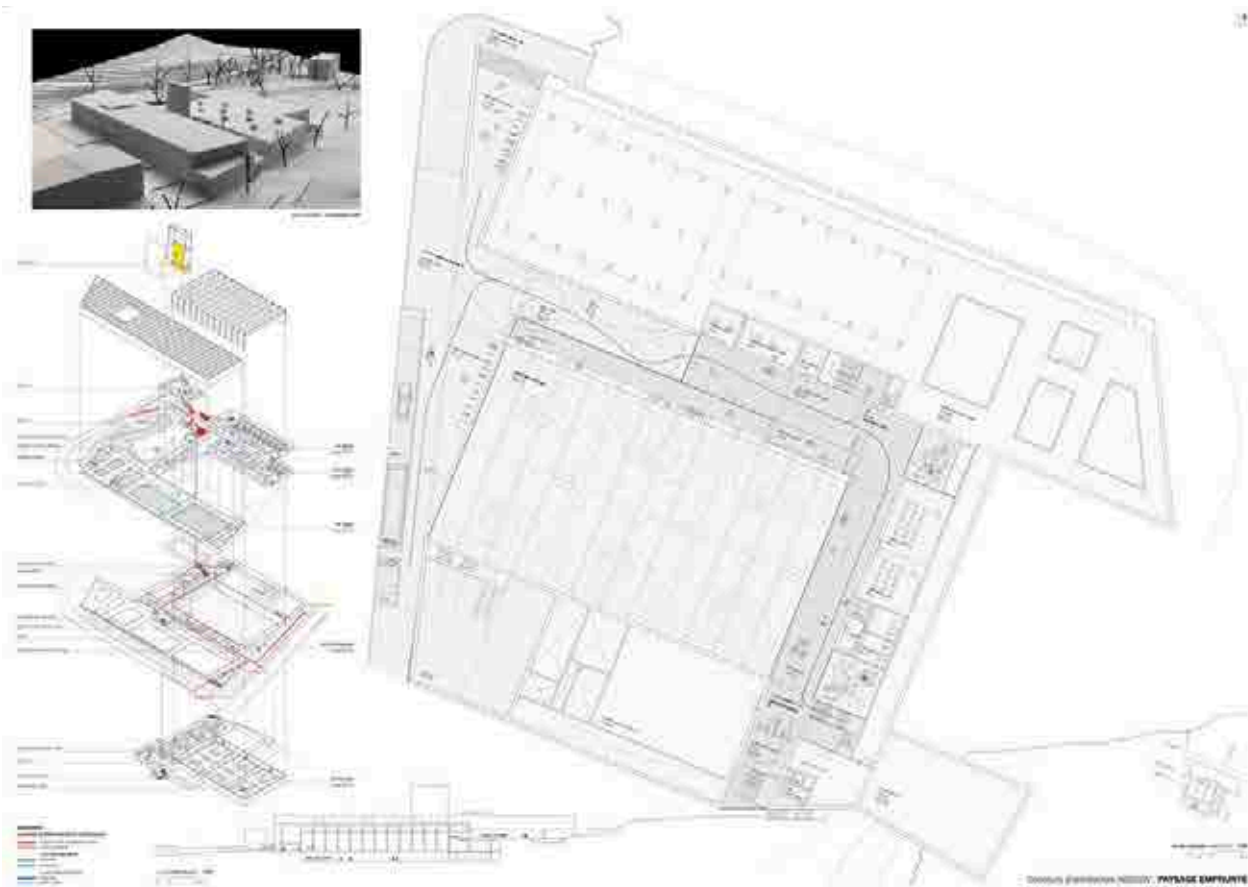
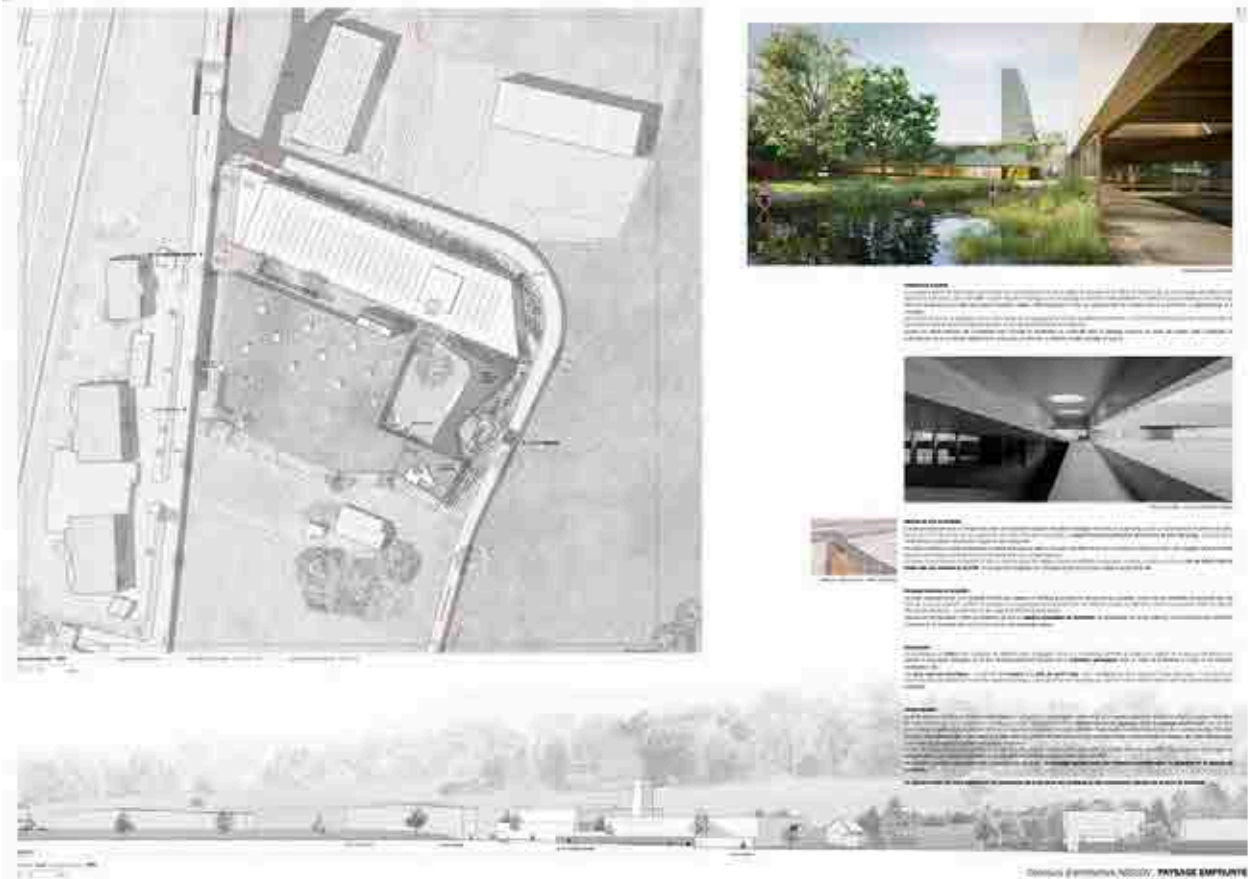
Collaborateurs :
Patricia Marques
Pedro Oliveira
João Paulo Costa
João Maria Trindade

Adão da Fonseca, Engenheiros Cosultores, Lda

Rua Fernão Lopes 157- 4^ºE
4150-318 Porto, Portugal

Collaborateurs :
Pedro Morujão
Diogo Ferreira





N°45 La Lanterne écarté au 1^{er} tour

ARCH SA

Via San Gottardo 53
6900 Massagno

Collaborateurs :
Simone Bruni
Paolo Strobino
Derek Piemonti

Comal.ch SA

Via Stefano Franscini 24
6850 Mendrisio

Collaborateurs :
Diego Solcà
Elia Brusadell
Fabio Faverio

Sportium srl

Via Franco Russoli 6
20143 Milan, Italie

Collaborateurs :
Massimo Roj
Giovanni Giacobone
Leonardo Salvemini
Elena Melegari

Visani Rusconi Telleri (VRT) SA
Centro Carvina 2
6807 taverna

Collaborateurs :
Stefano Casu
Laura Romeo
Myriam D'Amico



N°46 NAGER SOUS LES JARDINS écarté au 1^{er} tour

SAMUEL DIAS ARQUITECTOS, LDA

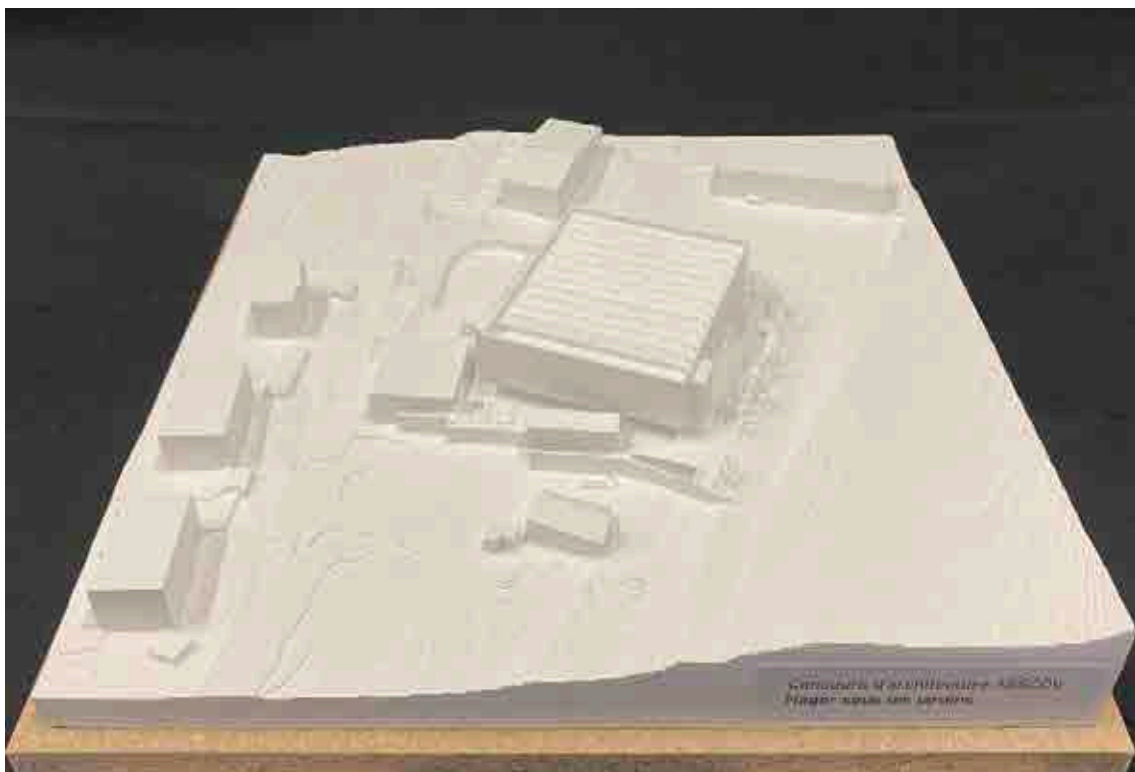
Avenida 5 de Outubro 102, 2° Andar
1050-060 Lisboa, Portugal

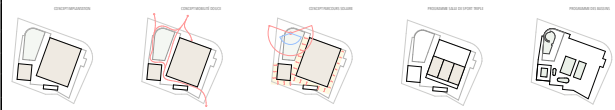
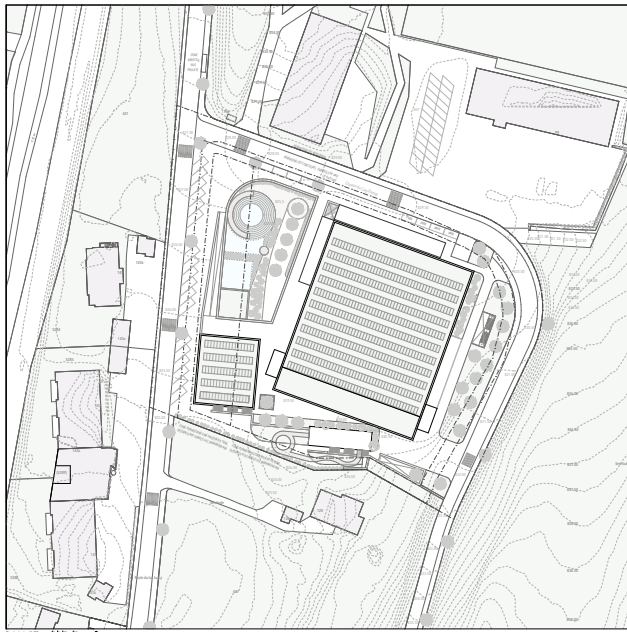
Collaborateurs : Samuel Dias
Luis Rodrigues
Catarina Reis
Joana Lino
Matilda Pertocoulis

Weber + Brönnimann ingénieurs civils AG

Morillonstrasse 87
3007 Bern

Collaborateur : Dominique Weber

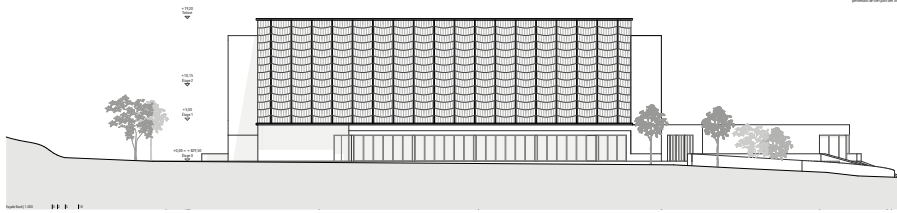




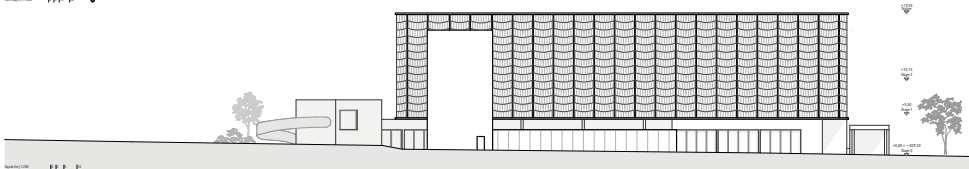
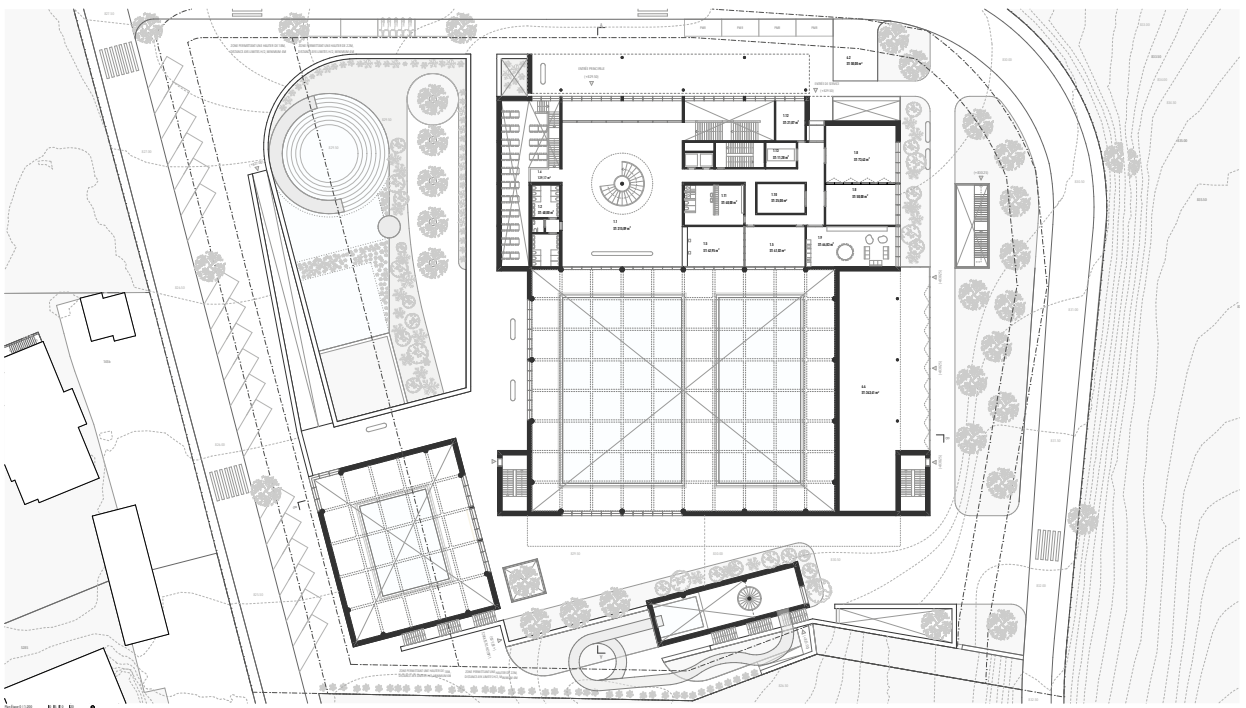
Notion
 Le bâtiment de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice.

Notion de destination
 Le bâtiment de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice.

Notion de destination
 Le bâtiment de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice. Le volume de destination triple est le point de départ de l'édifice et la grande référence de l'édifice.



CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSCOV
 NAGER SOUS LES JARDINS



CONCOURS D'ARCHITECTURE ASSCOV
 NAGER SOUS LES JARDINS

N°47 RAINETTE

écarté au 3^{ème} tour

Thierry Dématraz Architecte Sàrl

Rue du Marché 26
1630 Bulle

Collaborateurs : Thierry Dématraz
Jean-Charles Kowalski
Léa Leprêtre

Desbois Duvert SNC

Rue Madeleine 5
1003 Lausanne

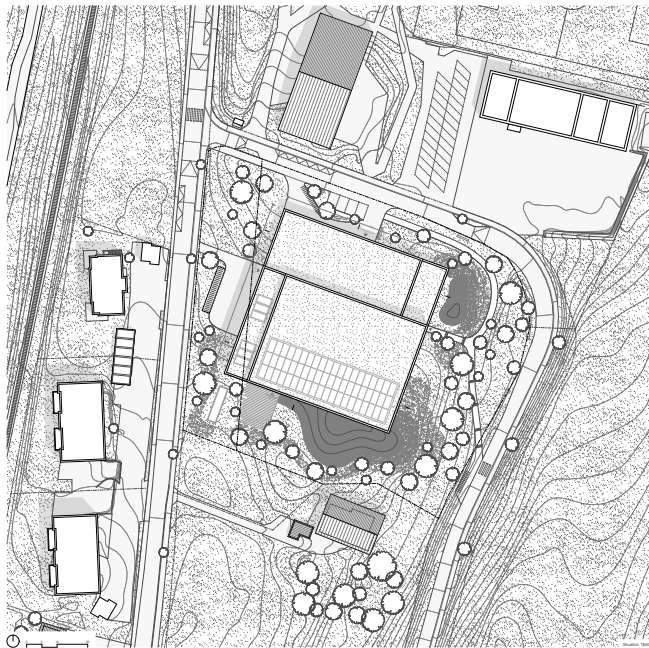
Collaborateur : Alice Duvert

Structurame SA

Rue du Môle 42 BIS
1201 Genève

Collaborateurs : Damien Dreier
Gentoar Ademi





Implémentation / concept

Cette disposition en 'boîtier' permet de délimiter clairement les zones tout en créant une unité architecturale cohérente. L'ensemble des volumes est traité de manière homogène, ce qui contribue à l'intégration de l'édifice dans le paysage urbain existant.

Les volumes sont articulés autour d'un axe central, ce qui permet de créer une circulation fluide et intuitive. Les espaces extérieurs sont conçus pour favoriser l'interaction sociale et offrir un cadre agréable pour les visiteurs.

Structure / développement durable

Le projet a été conçu en tenant compte des enjeux de développement durable. Les matériaux utilisés sont sélectionnés pour leur performance environnementale et leur durabilité.

Des mesures ont été prises pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment, notamment par l'optimisation de l'éclairage naturel et la mise en place de systèmes de ventilation naturelle.

Structure et matériaux

Le bâtiment repose sur une structure en béton armé, choisie pour sa robustesse et sa capacité à supporter des charges élevées. Les façades sont réalisées en panneaux de verre et en aluminium, offrant une luminosité naturelle et une esthétique contemporaine.

Les matériaux utilisés sont sélectionnés pour leur performance environnementale et leur durabilité. Des mesures ont été prises pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment, notamment par l'optimisation de l'éclairage naturel et la mise en place de systèmes de ventilation naturelle.



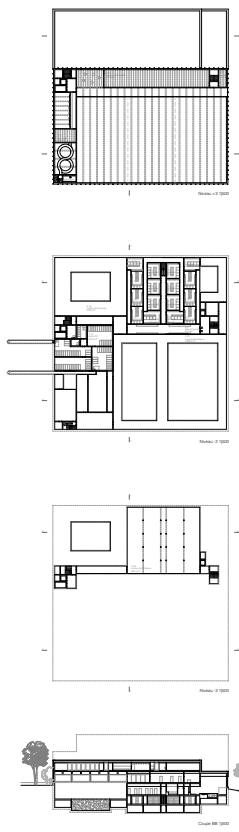
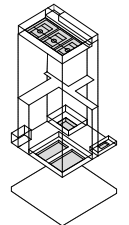
Structure et matériaux
Le bâtiment repose sur une structure en béton armé, choisie pour sa robustesse et sa capacité à supporter des charges élevées. Les façades sont réalisées en panneaux de verre et en aluminium, offrant une luminosité naturelle et une esthétique contemporaine.

Facilité
L'implémentation du bâtiment reflète l'articulation entre stabilité et légèreté. Les volumes sont articulés autour d'un axe central, ce qui permet de créer une circulation fluide et intuitive.

Passage
Le bâtiment est conçu pour offrir une expérience utilisateur optimale. Les espaces sont conçus pour favoriser l'interaction sociale et offrir un cadre agréable pour les visiteurs.

Accessibilité / stationnement
Le bâtiment est conçu pour être accessible à tous. Les rampes et les ascenseurs sont placés stratégiquement pour faciliter l'accès à toutes les zones du bâtiment.

Le stationnement est conçu pour offrir un accès facile et sécurisé aux véhicules. Les places de stationnement sont réparties autour du bâtiment pour faciliter l'accès à pied.



N°48 Noé
écarté au 3^{ème} tour

ahaa GmbH
Kasernenplatz 2
6003 Luzern

Collaborateurs : Andreas Heierle
 Judith Chesneau
 Stepan Mares

Josef Ottiger + Partner SA
Buzibachring 4a
6023 Rothenburg

Collaborateur : André Himmelrich

EXIGO EXPERTISES SA

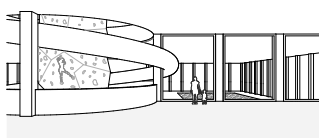
Rue de Lausanne 45
1110 Morges

Collaborateur : Pierino Lestuzzi

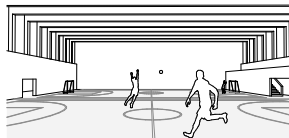




Plan de situation 1:500



Vais depuis la réhabilitation



Vais depuis la salle de sport



CONTEXTE, IMPLANTATION, VOLUME

La forme et la position du bâtiment sont liées de l'interaction entre les réflexions urbanistiques... et les réflexions sur l'habitat du bâtiment...

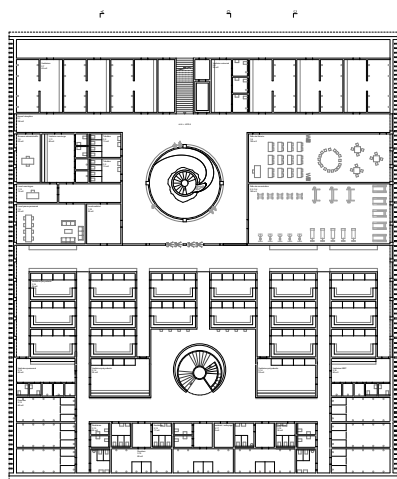
De point de vue urbanistique, le nouveau bâtiment se trouve à l'abri nord du village. Par sa vocation sportive à grande échelle...

De point de vue usage, le positionnement et la forme du bâtiment sont fortement influencés par les deux fonctions principales du grand espace et leur organisation...

La piscine couverte est orientée vers le sud et laisse pénétrer le soleil bas du matin et à l'inverse...

ESPACE EXTÉRIEUR Le projet d'habitat offre un maximum d'espaces extérieurs de qualité sur le parking...

L'ensemble architectural du site de Lully est caractérisé par des structures linéaires sur la colline à l'est...



Niveau 1 1:200

CONSTRUCTION ET MATÉRIALISATION

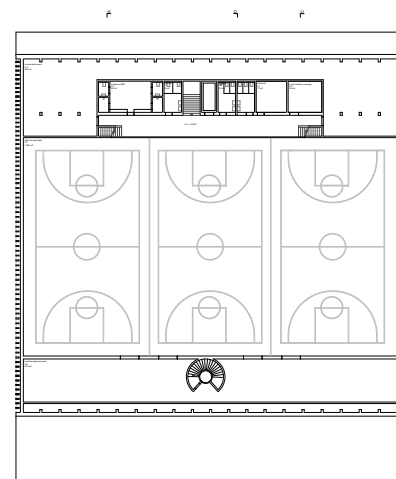
Le projet vise à construire un bâtiment hybride. L'ouvrage du bâtiment en contact avec le terrain est entièrement en béton...

Le bâtiment apparaît dans une robe de bain et élégante, au rassemblement des constructions en matériaux de la région rurale...

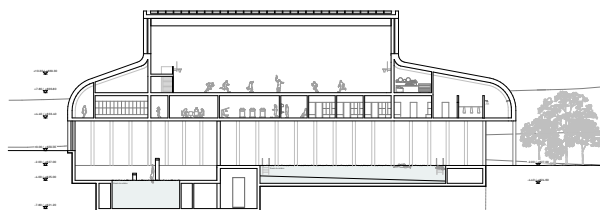
DURABILITÉ, ÉCONOMIE

Le projet vise une grande durabilité en premier lieu grâce à l'organisation efficace des plans de la forme de l'édifice et un volume compact...

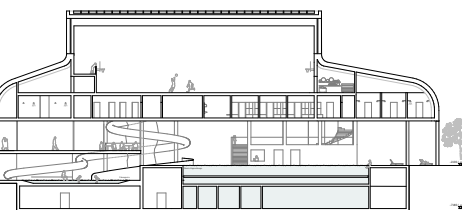
L'énergie d'exploitation est particulièrement importante pour une piscine couverte, mais ce projet a un emplacement favorable des utilisations offre un volume pertinent...



Niveau 2 1:200



Coupé C 1:200



Coupé A 1:200

N°49 DIONYSIUS
écarté au 2^{ème} tour

ALBERTO PEREZ GARCIA

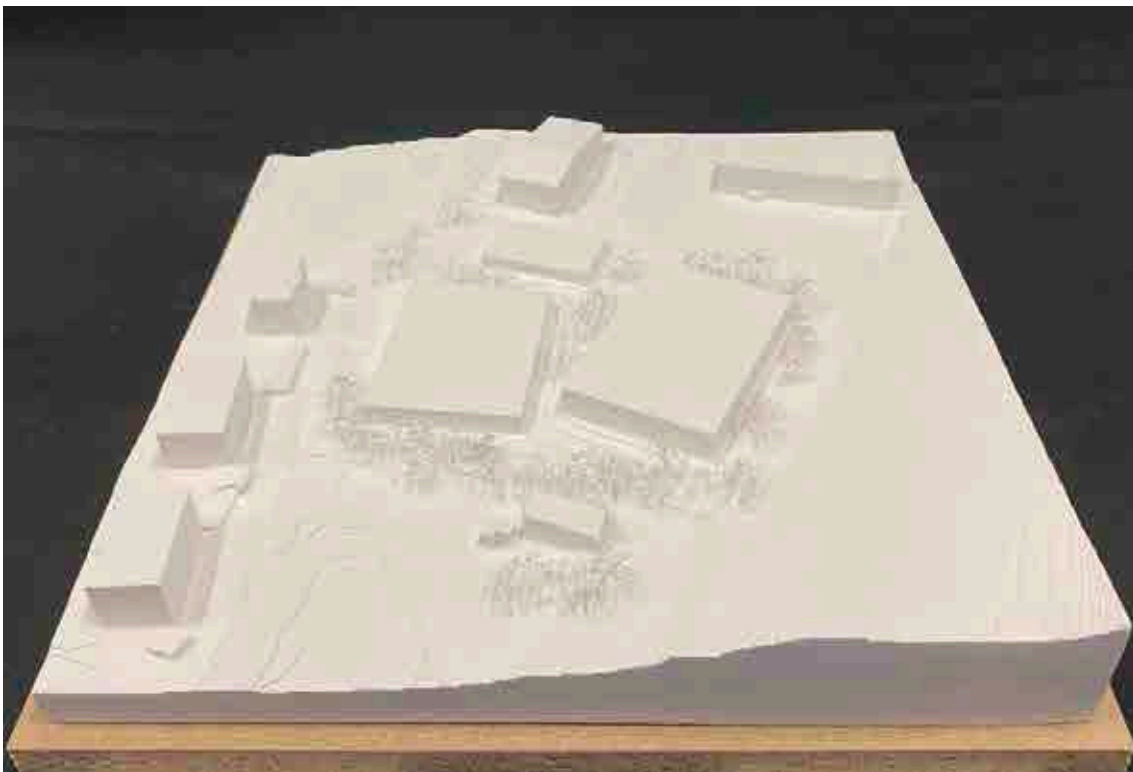
Avenue Calas 7
1206 Genève

Collaborateurs : Alberto Perez Garcia
Pauline Lavisse

KLX Engineering

69 rue du 31-Décembre
1207 Genève

Collaborateur : Friedrich Kalix



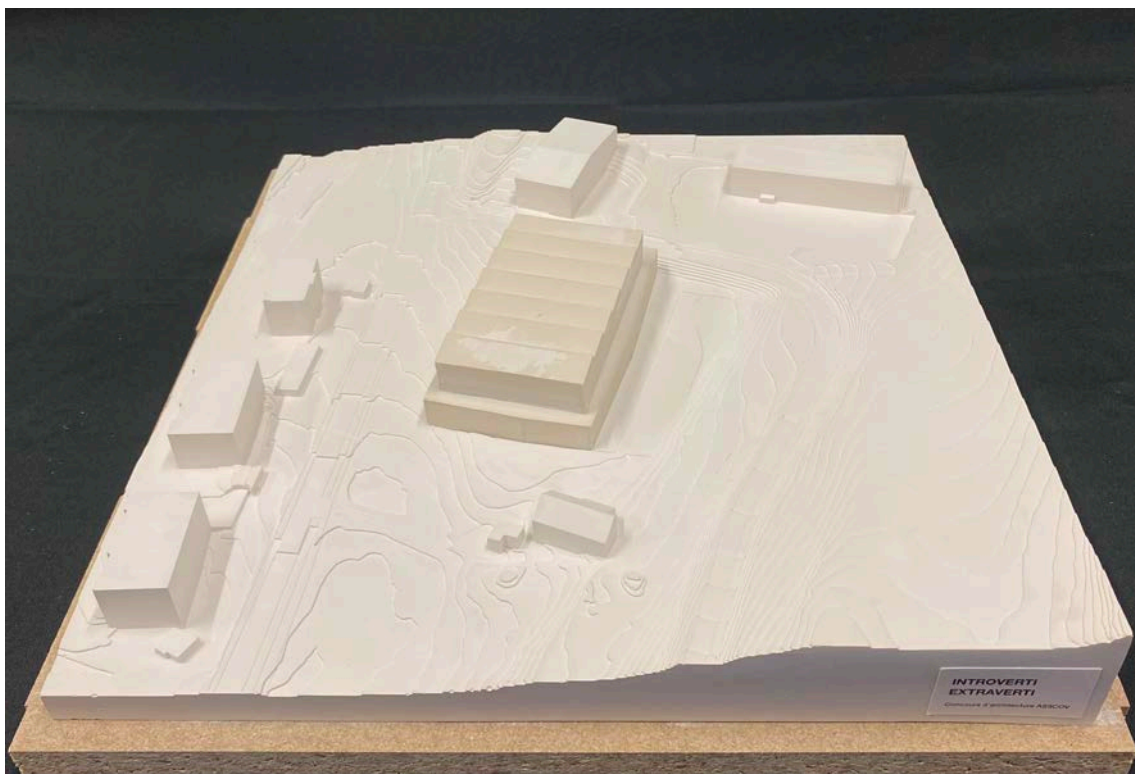
N°50 INTROVERTI EXTRAVERTI écarté au 2^{ème} tour

Ludovic Gaffarel – ingénieur civil architecte
104 rue Père Eudore Devroye
1150 Bruxelles, Belgique

Collaborateur : Ludovic Gaffarel

UTIL INGENIERIE DES STRUCTURES sarl
Rue Royale 269
1030 Schaerbeek, Bruxelles, Belgique

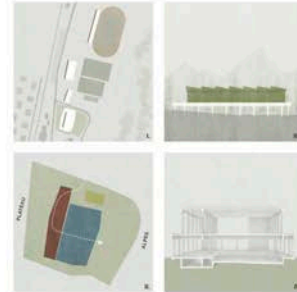
Collaborateur : Julien Blondiau



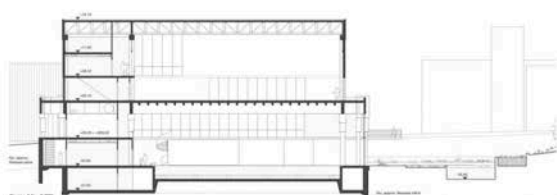
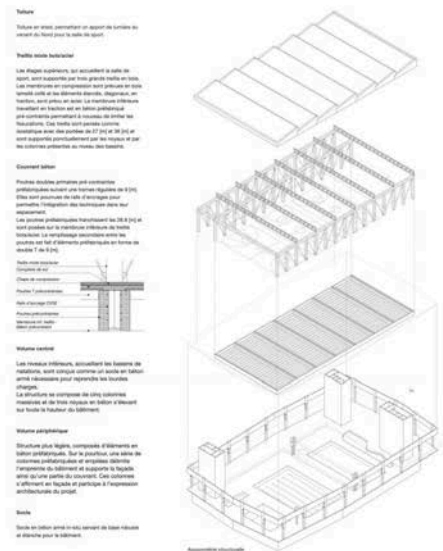


INTROVERTI - EXTRAVERTI

- I. Relation des compléments sportifs**
De par ses positions, le bâtiment est la partie d'entrée du complexe sportif de Lancy. Il est placé en vis-à-vis avec l'ancien bâtiment de la piscine municipale et se situe sur l'axe principal de la ville. L'urbanisme, le volume et l'orientation du projet font partie de la réflexion globale du projet.
- II. De l'ouvrir vers le paysage**
A l'extérieur du site, le bâtiment fait face à l'axe principal de la ville. Le projet est conçu pour être ouvert vers le paysage. Les espaces extérieurs sont conçus pour être utilisés par les habitants.
- III. Introverti - Extraverti**
Le bâtiment est conçu pour être introverti et extraverti. Les espaces intérieurs sont conçus pour être utilisés par les habitants.
- IV. Structure**
La structure est conçue pour être robuste et durable. Les matériaux utilisés sont de haute qualité.



"Introverti - Extraverti"
Concours d'architecture ASSCOV



"Introverti - Extraverti"
Concours d'architecture ASSCOV

N°51 TOUT TERRAIN

écarté au 3^{ème} tour

Elmes Agency

Boulevard Barthélémy 20
1000 Bruxelles, Belgique

Collaborateurs : Vinh Linh
Benoît Roux
Thomas Mertens
Jochen Schamelhout

XX00

Av. d'Echallens 78
1004 Lausanne

Collaborateurs : Antonios Prokos
Giovanni Lazzareschi Sergiusti

Muttoni Partners Ingénieurs Conseils

Route du Bois 17
1024 Ecublens

Collaborateurs : Joao Simoes
Aurélio Muttoni
Francisco Natario

BIOS Atelier

Chaussée de Merchtem 50
1080 Bruxelles, Belgique

Collaborateurs : Clément Ringot
Jacopo Fochi





Éléments de base:

«L'axe de base» est un élément clé de l'architecture, qui sert de lien entre les différents volumes du bâtiment. Il est conçu pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



Structure de base:

La «structure de base» est une ossature rigide qui permet de répartir les charges de manière homogène sur l'ensemble du bâtiment. Elle est conçue pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



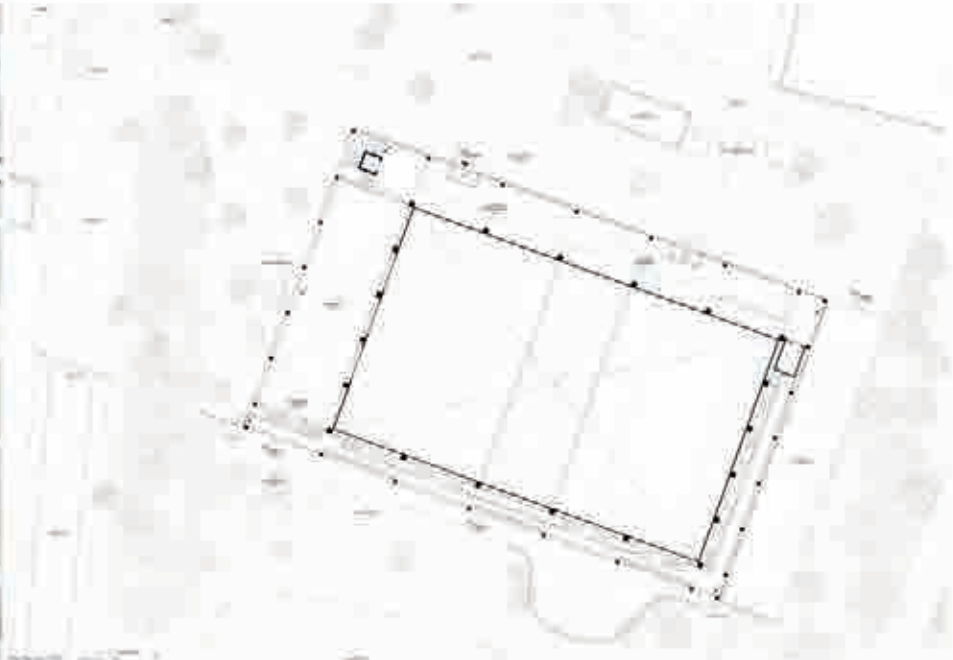
Plan de plan:

Le «plan de plan» est un élément clé de l'architecture, qui sert de lien entre les différents volumes du bâtiment. Il est conçu pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



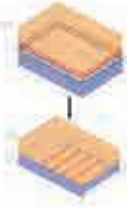
Accès à la piscine:

L'accès à la piscine est un élément clé de l'architecture, qui sert de lien entre les différents volumes du bâtiment. Il est conçu pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



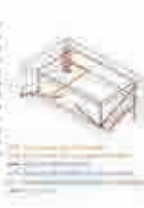
Structure de base:

La «structure de base» est une ossature rigide qui permet de répartir les charges de manière homogène sur l'ensemble du bâtiment. Elle est conçue pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



Plan de plan:

Le «plan de plan» est un élément clé de l'architecture, qui sert de lien entre les différents volumes du bâtiment. Il est conçu pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



Accès à la piscine:

L'accès à la piscine est un élément clé de l'architecture, qui sert de lien entre les différents volumes du bâtiment. Il est conçu pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.



Structure de base:

La «structure de base» est une ossature rigide qui permet de répartir les charges de manière homogène sur l'ensemble du bâtiment. Elle est conçue pour être une véritable colonne vertébrale, capable de supporter les charges et de garantir la stabilité de l'ensemble.

